

AADL Saïd Rouba, nouveau DG

M. Saïd Rouba a été nommé, jeudi, à la tête de l'Agence d'Amélioration et de Développement du logement (AADL), indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. M. Saïd Rouba succède à M. Tarek Belaribi, appelé à d'autres fonctions, ajoute la même source.

P. 3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

29° : ALGER
29° : TAMANRASSET

Vendredi 13 - Samedi 14 octobre 2017 - 22-23 Muhharam 1439 - N° 1732 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MAURITANIE
M. Messahel
remet un message
du Président
Bouteflika à son
homologue
mauritanien

P. 24

ALGÉRIE-TCHAD :
M. Messahel
remet un message
du Président
Bouteflika à son
homologue
tchadien

P. 24

FÊTE NATIONALE
DE L'ESPAGNE
Le Président Bouteflika
félicite le roi d'Espagne
Felipe VI et le président du
gouvernement espagnol
Mariano Rajoy Brey

P. 24

FÊTE NATIONALE DE LA
GUINÉE EQUATORIALE
Le Président
Bouteflika félicite
le Président Teodoro
Oblang Nguema
Mbasogo

P. 24

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. HAZBELLAOUI L'A ANNONCÉ À PARTIR DE BOUMERDÈS :

«Un projet pour la réorganisation des services de santé en Algérie bientôt soumis au Premier ministre»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui a annoncé, jeudi à Boumerdès, la préparation en cours d'un projet portant des propositions concrètes pour la réorganisation des services de santé, à travers le pays, qui sera bientôt soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, a-t-il assuré. Dans un point de presse succinct animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, Mokhtar Hazbellaoui a informé que le projet (de réorganisation) en question vise à garantir un équilibre entre les offres médicales et les prestations sanitaires. Il s'agit de la mise au point, a-t-il ajouté, d'une évitable stratégie pour ce qui peut être fait en matière de promotion du secteur, tant sur le plan de la prise en charge des malades, que de la garantie de conditions de travail idoines pour les professionnels du secteur, à travers le pays, a-t-il souligné.

P. 10



SECTEUR
DE LA SANTÉ
À BOUMERDÈS :
Réception
de 240 lits
à fin 2018

Le ministre de la Santé, M. Hasbellaoui, a annoncé, jeudi, la réception programmée de 240 lits dans la ville de Boumerdès, avant fin 2018. Inspectant le chantier de cet hôpital, au titre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a insisté auprès des représentants de l'entreprise étrangère en charge, sur l'impératif de livraison de cet établissement dans les délais fixés.

ALGÉRIE-FMI-BM
Le ministre
des Finances
prend part
à Washington
à la réunion
du G24

P. 7



TAMANRASSET :
Plusieurs
projets retenus
pour impulser la
dynamique de
développement

P. 6

AGRICULTURE
L'agriculture
saharienne au
centre d'un atelier
interprofessionnel
sur les cultures
végétales

P. 6

ORGANISATION
PÉNITENTIAIRE :
Le projet de loi
introduisant la
surveillance par le
bracelet électronique
devant l'APN

P. 3

SANTÉ

FIÈVRE DE
L'ADULTE :
Ne pas la
prendre à la
légère

P. p. 12-13

HIER À 11H19

Secousse
tellurique
de 3,2 degrés
sur l'échelle
de Richter
enregistrée
à Batna

P. 2

F **T** **B** **L** **L**

ÉQUIPE NATIONALE :
OULD ZMIRLI/
VICE-PRÉSIDENT FAF :
«Madjer est
capable de diriger
la sélection»

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
► 10 bombes de
confection artisanale
détruites à Aïn Defla
► Destruction d'une
cache contenant
des outils servant
à la confection de
bombes artisanales
à Annaba

P. 3

CENTRE COMMERCIAL ARDIS Journée de sensibilisation contre la grippe saisonnière

Sous l'égide du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, une journée de sensibilisation contre la grippe saisonnière aura aujourd'hui de 09h à 19h au centre commercial Ardis (Pins-Mari-

time, Alger). Cette journée comprendra un programme informatif et didactique. Des experts de la santé vont animer cette journée qui coïncide avec le début de la campagne de vaccination anti-grippale.



DEMAIN AU CNFPS DE BIR-KHADEM Journée d'information sur : «Les Femmes rurales»



A l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, la ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Ed-dalia, présidera demain dimanche 15 octobre à partir de 8h30 au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS)

de Bir-Khadem, l'ouverture d'une journée d'information sur «Femmes rurales, acquis, défis et perspectives». Cette journée a pour objectif, de valoriser les efforts de tous les intervenants sociaux (Secteurs ministériels/société Civile) dans le domaine d'accompagnement et de la promotion de la femme rurale. Prendront part à cette journée, les cadres concernés, les membres de la commission nationale intersectorielle chargée de la promotion de la femme rurale, ainsi que les membres des directions de l'Action sociale et les associations activant dans ce domaine.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Séminaire international sur la protection du patrimoine cinématographique



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera ce matin à partir de 9h à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, l'ouverture des

travaux d'un séminaire international sur «La mémoire audiovisuelle... comment protéger le patrimoine cinématographique».

Horaire des prières

Samedi 22 Moharem 1439

Fajr	05:22
Dohr	12:34
Asr	15:45
Maghreb	18:17
Isha	19:36



RESSOURCES EN EAU Necib sur les chantiers de la capitale

Dans le cadre du suivi des projets du secteur dans la capitale, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.



LE 30 OCTOBRE À ORAN Atelier de formation sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment

Un atelier de formation de dimension régionale, dédié à l'efficacité énergétique dans le bâtiment, est prévu le 30 octobre prochain à Oran. La rencontre est destinée aux professionnels du bâtiment et portera sur l'application informatique CT-BAT (calcul thermique des bâtiments).

IRLANDE Edition d'un timbre à l'effigie de «Che» Guevara

Un timbre à l'effigie de Ernesto "Che" Guevara, édité à l'occasion du 50e anniversaire de sa mort, s'est arraché en Irlande où le révolutionnaire argentin avait des racines familiales, a déclaré hier un porte-parole de la poste irlandaise. "Nous avions initialement imprimé 122.000 timbres... Nous sommes contraints d'en réimprimer" face à la demande, a indiqué le porte-parole.

Météo



	Max	Min
Alger	29°	13°
Oran	31°	16°
Annaba	24°	14°
Béjaïa	27°	13°
Tamanrasset	29°	16°

DU 20 AU 24 OCTOBRE À ILLIZI Festival national de la poésie amazigh

La ville d'Illizi abritera du 20 au 24 octobre le festival national de la poésie amazighe, organisé par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA). Cette manifestation culturelle inscrite dans le cadre du centenaire de la naissance de l'homme de lettres Mouloud Mammeri propose, un programme varié sur la poésie en tamazight, dont un concours national est supervisé par un jury constitué d'universitaires spécialisés.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Exposition et portes ouvertes à l'occasion de la Journée nationale de la sécurité routière



A l'occasion de la célébration de la journée nationale de la sécurité routière (13 octobre), la Sûreté de wilaya d'Alger, a organisé jeudi, une exposition à la promenade des Sablettes, sur les moyens utilisés par les services de la sûreté nationale afin de garantir la sécurité routière. Un parc d'éducation routière a été installé à cette occasion pour inculquer la culture du code de la route aux enfants qui sont les futurs chauffeurs. Des manifestations similaires ont été organisées dans les 13 circonscriptions de la wilaya d'Alger où des sorties ont été organisées pour sensibiliser les usagers de la route. La Sûreté de wilaya de Bouzaréah a organisé à cet effet, des portes ouvertes au niveau de la place Kennedy (El Biar).

BÉJAÏA Saisie de 340 kg de viande blanche impropre à la consommation

Les services de police relevant de la Sûreté de wilaya de Bejaïa ont saisi récemment une importante quantité de viande blanche impropre à la consommation, destinée à la vente.

En effet, lors d'un point de contrôle, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement relevant de la Sûreté de wilaya de Bejaïa, a saisi 340 kg de viande blanche avariée. Cette marchandise destinée à la consommation était transportée dans un véhicule disposant d'une chambre froide. Des dossiers judiciaires pour commercialisation de produits avariés et mise en danger de la santé du consommateur ont été établis à l'encontre des commerçants contrevenants.



OPÉRA D'ALGER Ouverture du 9^e Festival de musique symphonique

Le 9^e Festival international de musique symphonique, (Fcims) qui débutera aujourd'hui à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devrait accueillir quatorze pays dont l'Italie, invité d'honneur, avec une prédominance accordée au chant lyrique d'opéra. Des ensembles venant des pays participant devront se succéder cinq jours durant dans des répertoires variés de la musique universelles et de l'opéra, au rythme d'une programmation de trois concerts par soir. L'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider qui célèbre ses 25 ans de direction artistique de différents orchestres internationaux, animera la première partie de la soirée inaugurale de ce 9^e festival.

► HIER À 11H19 Secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter enregistrée à Batna

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 11h19 dans la wilaya de Batna, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 8 km au sud-est de la commune d'Inoughissen dans la même wilaya, précise la même source.

ORGANISATION PÉNITENTIAIRE : Le projet de loi introduisant la surveillance par le bracelet électronique devant l'APN

Un projet de loi permettant aux condamnés d'exécuter une partie de leur peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire par l'introduction du «placement sous surveillance électronique» à travers le port d'un bracelet électronique, sera présenté prochainement devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le projet de loi, qui a pour objet de compléter la loi 05-04 du 6 février 2005 portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion des détenus, prévoit d'introduire un régime du placement sous surveillance électronique, déjà introduit dans la législation nationale en 2015, en matière de contrôle judiciaire et prévoit d'élargir ce régime à l'aménagement de la peine, lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet de loi dont une copie a été obtenue par l'APS.

Il est ainsi entendu par placement sous surveillance électronique un procédé qui «permet au condamné d'exécuter toute ou partie de la peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire» (art 150 bis).

Le placement sous surveillance électronique «consiste en le port par le condamné d'un bracelet électronique, qui permet de détecter sa présence au lieu de son assignation fixé dans la décision de placement rendue par le juge d'application des peines».

Le texte tient compte dans l'exécution du placement sous surveillance électronique «du respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie privée de la personne concer-



nées». Le projet de loi fixe également les modalités et procédures de placement sous surveillance électronique en prévoyant notamment «la mise sous la surveillance électronique (qui) intervient par décision du juge de l'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas 3 ans, ou lorsqu'il reste au condamné, à subir une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée». Selon le projet de loi, le juge de l'application des peines peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique en cas d'inob-

servation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du condamné.

Il est aussi indiqué que le procureur général peut, en outre, lorsqu'il estime que le placement sous surveillance électronique porte atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, saisir, pour sa révocation, la commission de l'aménagement des peines.

En outre le projet prévoit que la personne qui se soustrait à la surveillance électronique notamment en enlevant ou en altérant le procédé électronique de surveillance est passible des peines prévues par le code pénal pour l'infraction d'évasion.

SELON LE MDN Le général Ghali Belkecir nouveau Chef d'état- major du Commandement de la Gendarmerie nationale



Le général Ghali Belkecir a été installé jeudi au poste de Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale, en remplacement du général-major Ammar Bahlouli, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Conformément au décret présidentiel paru le 11 octobre 2017 portant désignation aux fonctions de Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major, Noubia Menad, a procédé, aujourd'hui jeudi 12 Octobre 2017 au siège du Commandement de la Gendarmerie nationale à Cheraga, à l'installation du général Ghali Belkecir au poste de Chef d'état-major du Commandement de la Gendarmerie nationale, en remplacement du général-major Ammar Bahlouli», précise le MDN.

LOCALES-TIPASA : L'impartialité de l'administration est une ligne rouge, l'examen des candidatures s'est fait dans un cadre transparent et légal

Le wali de la wilaya de Tipasa, Moussa Ghellai, a affirmé jeudi lors du lancement d'une rencontre technico-administrative en préparation aux élections locales du 23 novembre, que l'impartialité de l'administration était une ligne rouge, soulignant que l'examen des candidatures s'est fait dans un cadre «légal et transparent».

Dans ses instructions aux secrétaires généraux des communes et dairas, en présence des chefs de dairas, le wali a indiqué que les prochaines élections sont une étape ayant une grande importance pour «l'avenir et la réputation du pays».

Il a souligné l'importance de veiller à choisir des encadreurs devant réunir «bonne réputation», «sans aucune attache partisane», «compétence» et «d'un certain niveau d'instruction», relevant que la «réputation du pays est tributaire de la réussite de l'opération électorale dans un climat démocratique et transparent marqué par une impartialité de l'administration et un respect des lois de la républiques».

Soulignant «la transparence et la légalité» de l'opération d'examen des candidatures déposées au niveau des services de wilaya, M. Ghellai a précisé que les décisions de refus de certaines listes de partis se réfèrent au «code électoral», relevant que le tribunal administratif avait confirmé plusieurs décisions administratives et a refusé certaines après recours des candidats.

S'agissant du rejet partiel, le même responsable a fait état de la signification d'un total de 150 décisions de refus (19 candidatures pour les APW et 131 pour les APC), relevant que les partis avaient procédé au changement de 115 candidats sans recourir à la justice.

Le tribunal administratif a enregistré 35 procédures de recours et a rendu un arrêt en vertu duquel 4 candidatures ont été acceptées.

Selon les chiffres fournis par la direction de la réglementation et des affaires générales, 11 listes vont concourir pour l'Assemblée populaire de wilaya et 143 pour les Assemblées populaires communales, dont 9 à la commune de Fouka et 2 uniquement à la commune de Beni Milek. Ces listes représentent 15 formations politiques, dont 12 partis et 3 alliances tandis qu'aucune liste indépendante n'est à signaler.

Le corps électoral de la wilaya de Tipasa compte 484.598 électeurs, dont 12.784 nouveaux inscrits.

La wilaya compte en outre 204 bureaux de vote, dont 39 nouveaux bureaux et 33 bureaux dédiés aux femmes.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE : 10 bombes de confection artisanale détruites à Ain Defla (MDN)

Dix (10) bombes de confection artisanale ont été détruites mercredi à Ain Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi des outils de détonation artisanale et autres objets, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche à Ain Defla (1^{re} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire, a découvert et détruit le 11 octobre 2017, dix (10) bombes de confection artisanale, des outils de détonation et d'autres objets», précise la même source.

En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezam (6^e RM), trois (3) contrebandiers et saisi 3 camions, 2 véhicules

tout-terrain, 3,4 tonnes de denrées alimentaires et 8.400 litres de carburant, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à Ouargla (4^e RM), un contrebandier, un camion, (7) véhicules et 4.261 unités de différentes boissons».

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi à Oum El Bouaghi (5^e RM), un véhicule et 3.250 cartouches de cigarettes».

Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont mis en échec, à Oran, Mostaganem (2^e RM) et Annaba (5^e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 98 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 35 immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été arrêtés à Ouargla, Tlemcen, Béchar et Adrar», rapporte le communiqué.

**Destruction
d'une cache contenant
des outils servant à la**

confection de bombes artisanales à Annaba

Une cache contenant des outils servant à la confection de bombes artisanales, des équipements informatiques ainsi que divers autres objets, a été découverte et détruite jeudi à Annaba, suite à une opération de fouille et de recherche menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 12 octobre 2017 à Annaba/5 RM, une cache contenant des outils servant à la confection de bombes artisanales, des équipements informatiques ainsi que divers autres objets», note la même source.

S'agissant de la lutte contre la contrebande et la

criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté 4 contrebandiers et déjoué des tentatives de contrebande de 3.14 tonnes de denrées alimentaires et une importante quantité de carburant s'élevant à 54636 litres à Tamanrasset, In Guezam, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras».

D'autre part, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tiaret et Batna 15 narcotrafiquants et saisi 72,3 kg de kif traité et sept 7 véhicules touristiques». Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont mis en échec à Annaba, El-Tarf, Oran, Mostaganem et Ain Témouchent, des tentatives d'émigration clandestine de 153 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 68 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Biskra, Adrar et In Guezam», ajoute le communiqué.

HABITAT Saïd Rouba, nouveau DG de l'AADL

M. Saïd Rouba a été nommé, jeudi, à la tête de l'Agence d'Amélioration et de Développement du logement (AADL), indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

M. Saïd Rouba succède à M. Tarek Belaribi, appelé à d'autres fonctions, ajoute la même source.





ALGÉRIE-IRAK M^{me} Eddalia reçoit le président du Croissant-Rouge irakien

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a reçu le président du Croissant-Rouge irakien, Yacine Ahmed Abbas Almamouri, indiquait jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien, Saïda Benhabiles, s'inscrit dans le cadre d'une «visite de remerciements à l'effet d'exprimer la gratitude du peuple irakien à son excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance aux aides humanitaires fournies à l'Irak par l'Algérie», précise la même source.

Mme Eddalia a souligné, par la même occasion, «la profondeur des rapports de fraternité entre les deux pays, félicitant le peuple irakien pour ses victoires dans sa guerre contre le terrorisme, en souhaitant que ces succès soit un bon présage pour sa progression vers la réalisation d'une sécurité et d'une stabilité durables», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-SUÈDE M^{me} Eddalia reçoit l'ambassadeur du Royaume de Suède en Algérie

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a reçu l'ambassadeur du Royaume de Suède en Algérie, Mme Marie-Claire Sward Capper, indiquait jeudi un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, l'ambassadeur a mis l'accent sur la convergence des points de vue des deux pays sur les questions d'intérêt commun.

Elle a également salué les progrès enregistrés par l'Algérie dans le domaine du développement social, en particulier en ce qui concerne la protection de l'enfance et les droits de la femme et son autonomisation politique et économique, précise la même source. Pour sa part, Mme Eddalia a exposé la stratégie nationale mise en œuvre par l'Etat Algérien, pour la prise en charge des catégories vulnérables et les efforts visant à éliminer la dépendance et à encourager la participation au développement, ajoute le communiqué.

À la fin de la rencontre, les deux parties ont exprimé leur volonté commune de renforcer les échanges, afin de bénéficier des expériences des deux pays dans les domaines de la protection de l'enfance, des personnes aux besoins spécifiques, des droits de la femme ainsi que du développement social, conclut le communiqué.

ALGÉRIE/BAHREÏN M^{me} Eddalia reçoit l'ambassadeur du Royaume de Bahrein en Algérie

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a reçu l'ambassadeur du Bahreïn en Algérie M Hamed Mohammed Sadeq al- Asfour, indiquait jeudi un communiqué du ministère.

Au cours de sa visite d'adieu, l'ambassadeur a informé Mme la Ministre des nouveaux textes juridiques dans son pays, touchant divers domaines, notamment la protection de la famille, de l'enfance, de l'autonomisation de la femme, ainsi que les programmes de développement social, précise la même source.

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays, l'ambassadeur a exprimé son souhait de bénéficier de l'expérience pionnière de l'Algérie dans ce domaine, et de de l'enrichir à travers l'échange des expériences et ce, conformément au Mémoire d'entente signé en 2013, ajoute le communiqué Mme Eddalia a exprimé, à son tour, sa grande volonté de renforcer les liens historiques entre les deux pays.

Elle a appelé à intensifier les efforts pour étendre la coopération à d'autres domaines d'intérêt commun et en particulier celui du développement social, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-MAURITANIE-SAHEL Messahel salue les relations bilatérales privilegiées entre l'Algérie et la Mauritanie et les perspectives de développement de la coopération commerciale

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé jeudi à Nouakchott que sa rencontre avec le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz était «fructueuse» et avait porté sur les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et la Mauritanie et les perspectives de développement de la coopération commerciale, notamment avec la décision d'ouverture du passage frontalier entre les deux pays, outre la situation dans la région du Sahel.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'audience que lui a accordée le président mauritanien à qui il a remis une lettre du Président Abdelaziz Bouteflika, M. Messahel a précisé que la rencontre «a porté sur les relations privilégiées qui lient l'Algérie à la Mauritanie», rappelant les résultats réalisés depuis la 18e session de la Grande commission mixte de coopération tenue à Alger en décembre 2017.

La rencontre a porté également, ajoute M. Messahel, sur «l'échange commercial en constante évolution, notamment avec l'organisation prochaine d'une exposition permanente des produits algériens en Mauritanie et l'ouverture d'un passage frontalier entre les deux pays reliant Tindouf à Zouerate, ce qui aura un impact positif sur le renforcement des relations entre les populations des régions frontalières, d'une part, et l'échange économique et commercial qui sera plus intense entre les deux pays frères, d'autre part». Les entretiens ont porté, en outre, sur «des thèmes



divers tel que la formation d'étudiants mauritaniens en Algérie», a fait savoir M. Messahel qui a ajouté que «plus de 200 étudiants poursuivaient cette année leurs études dans différents domaines dont la médecine, la santé, l'agriculture, la police et le militaire».

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué avoir évoqué avec le

président Ould Abdelaziz l'agenda de l'Union africaine (UA) et la situation dans la région, en l'occurrence la lutte contre le terrorisme, la drogue, le crime organisé et la migration clandestine, des questions qui nécessitent, a-t-il ajouté, une «plus grande coordination entre les pays de la région dans le cadre du renforcement de la sécurité».

«La rencontre était très fructueuse. Son excellence le Président Mohamed Ould Abdelaziz m'a chargé de transmettre une lettre à son frère, son Excellence le Président Abdelaziz Bouteflika», a souligné le ministre.

La visite du chef de la diplomatie algérienne en Mauritanie intervient dans le cadre de sa tournée dans certains pays du Sahel qui concernera également le Tchad, le Mali et le Niger.

M. Messahel remettra des messages du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux présidents de ces pays portant sur les relations bilatérales et l'évolution de la situation dans la région, rappelle-t-on.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-ONU Sahara occidental : « Il n'y a pas d'alternative à l'exercice du droit à l'autodétermination »

La décolonisation du Sahara occidental est «une question urgente et cruciale» pour la stabilité de la région, a indiqué l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, affirmant qu'il n'y a pas d'alternative au respect de l'exercice du droit à l'autodétermination. «Il n'y a pas d'alternative au respect de la doctrine établie par l'ONU sur la décolonisation.

Nous ne pouvons pas rester silencieux », a déclaré M. Boukadoum à la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation.

«Pour l'Algérie, la résolution du conflit du Sahara occidental est une question urgente et cruciale, pour la stabilité, le progrès et l'intégration du Maghreb, seule sous-région d'Afrique qui ne connaît pas encore un tel processus», a affirmé le diplomate algérien. Et «comme disait José Martí», a-t-il poursuivi, «Nous sommes libres de ne pas être mauvais mais nous ne pouvons pas être indifférents à la souffrance humaine».

M. Boukadoum a estimé «déplorable» qu'en 2017 il restait encore 17 territoires non autonomes à décoloniser, jugeant «épouvantable» que les discussions à la commission portent encore sur «les mérites des restes du colonialisme», de la domination, de l'asservissement des peuples et de la spoliation de leurs richesses. «Notre débat devrait se focaliser sur la façon de mettre fin rapidement et pacifiquement aux situations de colonialisme et non pas (s'interroger) si le colonialisme a des effets positifs, pour nous c'est un non sens», a regretté l'ambassadeur. La troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme tire à sa fin sans qu'aucun progrès ne soit réalisé dans le processus de décolonisation des 17 territoires non autonomes, a-t-il dit en substance. «Allons-nous léguer à la génération future une quatrième décennie? Une cinquième décennie? Ce ne

serait plus un combat mais une fête! Allons-nous célébrer le colonialisme dans cinquante ans?», s'est-il indigné.

Le conflit au Sahara occidental est une question d'occupation

L'ambassadeur a tenu à souligner devant la commission que le statut du Sahara occidental ne souffrait d'aucune ambiguïté.

Il s'agit bel et bien d'une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis plus de 50 ans. Dans sa réponse à son homologue marocain, Omar Hilale, qui a prétendu que l'avis consultatif de la Cour de Justice Internationale de 1975 reconnaissait l'union des tribus du Sahara avec le peuple marocain dans leur allégeance au roi du Maroc, l'ambassadeur a précisé que la Cour avait confirmé sans équivoque le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Pour lui rafraîchir la mémoire, l'ambassadeur Boukadoum a invité son homologue marocain à relire cet avis consultatif qui a conclu à l'inexistence de lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc qui puisse empêcher la mise en œuvre de la résolution 1514 portant sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

«Toutes les résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental adoptées à la fois par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité ont réaffirmé de façon constante et sans équivoque la nature juridique de ce conflit ainsi que le principe d'autodétermination à mettre en œuvre», a-t-il rappelé.

Evoquant le rôle de l'Union africaine dans le processus de règlement de ce conflit, M. Boukadoum a souligné que l'organisation panafricaine avait réussi à négocier un plan de règlement qui met fin à 16 ans de conflit ouvert entre les deux parties. Le Plan approuvé par le Conseil de sécurité des Nations unies reste à ce jour le seul ac-

cord valable accepté mutuellement par les deux parties du conflit, a-t-il enchaîné.

«Le Conseil a approuvé à l'unanimité la résolution 690 (1991) et a décidé d'envoyer une mission de l'ONU ayant pour mandat central d'organiser et de superviser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental», a-t-il dit. «Je vous invite à lire l'appellation de cette mission, Minurso, le «R» signifie référendum», a répondu le diplomate dans sa mise au point au représentant marocain qui avait déclaré lors de sa prise de parole que l'option du référendum au Sahara occidental est définitivement enterrée.

M. Boukadoum a réaffirmé devant la commission le soutien indéfectible de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies, et de son envoyé personnel en vue de relancer sans plus tarder le processus des négociations à l'arrêt depuis 2012.

En prenant la parole au cours de ce débat sur la décolonisation, M. Boukadoum a tenu d'emblée à recadrer son homologue marocain, Omar Hilale, qui s'est acharné contre l'Algérie dans sa déclaration à la commission.

«Eh bien, je commence par dire que j'ai entendu tant de fois le mot Algérie, que j'étais sur le point de penser qu'il y avait un autre ambassadeur d'Algérie ici, parce qu'il a mentionné plus de 40 fois l'Algérie », a ironisé M. Boukadoum. «Mais il a dit des choses tellement désagréables qu'il ne peut être l'ambassadeur d'Algérie, certainement pas», a répondu M. Boukadoum au déchaînement de l'ambassadeur marocain. Le diplomate algérien a encore tacé Omar Hilal en lui précisant que contrairement à lui il «promets de ne rien dire sur le Maroc».

L'ambassadeur d'Algérie a tenu à remercier le président de la Commission, Rafael Daro Ramirez Carrero, pour son leadership et sa gestion des travaux de la session.

APS

ALGÉRIE-FMI-BM

Le ministre des Finances prend part à Washington à la réunion du G24

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a pris part à Washington à la réunion du Groupe des 24 (G24) consacrée à la croissance et l'impact du développement sur l'économie mondiale.

La réunion s'est tenue en présence de Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et de Kristalina Georgieva, directrice générale du Groupe de la Banque mondiale.

Le G24, qui compte actuellement deux nouveaux adhérents, le Kenya et l'Equateur, s'est félicité au terme de sa réunion de l'élan croissant de l'économie mondiale mettant en exergue la nécessité de renforcer la coopération internationale pour minimiser les retombées sur la croissance et les marchés financiers.

Dans son communiqué final, le G24 a relevé que la stabilisation des prix des matières premières permettrait aux pays exportateurs de reconstituer les coussins de capital et continuer à mener les réformes afin de diversifier leurs économies.

Le groupe s'est, toutefois, préoccupé des risques baissiers à moyen terme qui pourraient être accentués par une montée potentielle du protectionnisme, un resserrement des conditions financières et la situation géopolitique.



Le G24 a lancé un appel aux institutions financières internationales et à la communauté internationale à poursuivre leur soutien aux pays en développement touchés par la crise des réfugiés et à renforcer leur appui financier aux Etats fragiles en situation de conflit.

Concernant la réforme des institutions de Bretton Woods, le groupe a réitéré son soutien à un FMI basé sur le système de quotes-parts en demandant que la 15^{ème} révision générale de ce système inclue une formule de calcul qui renforce la représentation des pays en développement et des marchés émergents au sein de cette institution tout en préservant le

pouvoir de vote des pays membres les plus pauvres. Le G24 a aussi jugé nécessaire de maintenir la capacité de prêt du FMI, en appelant, par ailleurs, à faire aboutir l'examen de l'actionnariat au sein de la Banque mondiale d'ici à 2018.

Cette augmentation de capital devrait permettre d'atteindre un pouvoir de vote plus équitable entre les économies développées et les pays en développement et préserver la solidité financière de la banque internationale pour la reconstruction (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), deux institutions spécialisées du Groupe de la Banque mondiale, a relevé le G24.

ALGÉRIE-BM

L'Algérien Rabah Arezki nommé économiste en chef de la BM pour la région MENA

L'expert algérien, Rabah Arezki, a été nommé économiste en chef de la Banque Mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) en remplacement du Sri lankais, Shanta Devarajan.

Ancien chef de l'Unité des matières premières du Département des études du FMI, Rabah Arezki a traité divers sujets dont l'énergie, les matières premières, la macroéconomie internationale et l'économie du développement.

Il a conduit et participé à plusieurs missions en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale.

M. Arezki est, en outre, associé non résident du prestigieux

Think Thank américain, Brookings Institution et de l'Université d'Oxford. Cet expert, qui a pris ses fonctions mardi au sein de la Banque Mondiale, a publié un grand nombre d'articles dans des publications revues par un comité de lecture spécialisée, et coécrit plusieurs livres et éditions spéciales de revues universitaires. Il est également rédacteur en chef du Research Bulletin du FMI et rédacteur associé de la Revue d'économie du développement. M. Arezki est titulaire d'une maîtrise es sciences de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris (France) et d'un PhD de l'institut universitaire européen de Florence (Italie).

ALGÉRIE-UE

L'université «Aboubekr-Belkaïd» de Tlemcen obtient un financement européen

L'université «Aboubekr Belkaïd» de Tlemcen (UABT) a obtenu un financement européen d'un montant de près de 1,4 million d'euros dans le cadre du programme Intra-Afrique, a-t-on appris jeudi du rectorat.

Cette enveloppe est destinée à la coopération entre les universités et les établissements de l'enseignement supérieur africains et l'encouragement de la mobilité des étudiants entre les universités du continent, a-t-on indiqué.

En étroite coordination avec le ministère de tutelle, l'UABT qui a répondu à un appel à projets initié par l'Union Eu-

ropéenne (UE) à travers l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA), a été l'une des sept universités africaines à obtenir ce financement sur les 68 demandes enregistrées, a expliqué le rectorat, rappelant qu'il s'agit là d'une «première nationale».

Cette agence européenne est responsable de la gestion du programme, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), sous la supervision de la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne. L'objectif du programme est d'améliorer les compé-

tences et les qualifications des étudiants et du personnel grâce à une meilleure mobilité entre les pays d'Afrique, a-t-on encore expliqué. Le renforcement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur en Afrique permettra d'accroître l'accès à un enseignement de qualité et encouragera les étudiants africains et leur permettra d'entreprendre des études de troisième cycle sur le continent africain, a-t-on poursuivi.

Il est à rappeler que l'UABT abrite déjà l'Institut africain de l'eau et de l'énergie, d'où sont sorties deux promotions de master.

ALGÉRIE-MEXIQUE

M. Yousfi appelle à une présence des entreprises mexicaines en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi a souhaité jeudi une présence en Algérie des entreprises mexicaines par le biais de la création de joint-ventures dans divers secteurs d'activités, présentant un intérêt pour les économies des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de son entretien avec l'ambassadeur du Mexique en Algérie, M. Juan José Gonzalez, qui a porté essentiellement sur le renforcement du partenariat industriel entre les entreprises des deux pays, les deux parties ont fait part de leur volonté de développer le partenariat industriel bilatéral et ont convenu, à cet effet, de ren-

forcer les échanges d'expérience en particulier dans les domaines de la sous-traitance et de la formation, ajoute la même source. A ce effet, M. Gonzalez a mis un accent particulier sur l'intérêt porté au marché algérien par des entreprises mexicaines notamment dans le secteur de l'industrie mécanique.

ALGÉRIE-FRANCE

L'ambassadeur de France en Algérie appelle au renforcement de la coopération bilatérale dans l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Xavier Driencourt, a appelé jeudi à Blida à promouvoir la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de sa visite à Blida, sur invitation du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, M. Driencourt a fait part de la volonté de son pays d'«établir des partenariats avec les universités et grandes algériennes écoles, et d'ouvrir des centres culturels français dans d'autres villes algériennes, en sus d'Alger, Annaba et Oran», relevant que le nombre d'étudiants algériens inscrits dans les universités françaises a atteint 25.000 étudiants.

Evoquant l'éventualité d'un partenariat avec les industriels de la Mitidja, l'ambassadeur français a indiqué qu'il «était possible de développer un partenariat dans le domaine de l'agroalimentaire vu le caractère agricole de la région».

Pour ce qui est de la balance commerciale, le diplomate a fait savoir que la France était le deuxième partenaire économique de l'Algérie après la Chine.

S'agissant de la visite du président français, Emmanuel Macron en Algérie, M. Driencourt a indiqué qu'une «visite est prévue», précisant qu'il s'agit d'une visite d'Etat qu'il faut préparer.

«Nous restons à la disposition de nos amis algériens pour arrêter ensemble une date», a-t-il dit.

Concernant le problème des visas, le diplomate a affirmé qu'il était «en voie de règlement», ajoutant que «des solutions seront proposées avant fin 2017».

«Le problème est avec le consulat et le partenaire administratif», a-t-il précisé soulignant que le passage du système traditionnel au système moderne n'est pas toujours facile et entraîne souvent des difficultés.

Il a ajouté que 200.000 visas avaient été octroyés aux Algériens en 2012, le nombre a doublé actuellement pour atteindre 410.000 visas.

Concernant le projet Peugeot Algérie, M. Driencourt a indiqué que des entretiens entre la société Peugeot, ses partenaires algériens et le ministère de l'Industrie «sont en cours et en bonne voie».

Au sujet du problème des archives algériennes en France, il a précisé que «des groupes de travail sont à pied d'oeuvre».

A une question sur les difficultés que rencontrent les entreprises françaises en Algérie, l'ambassadeur français a affirmé qu'il y a certes des «difficultés mais de grandes sociétés ont tout de même réussi à accéder au secteur industriel algérien à l'instar des groupes Lafarge, Belle, Danone, Renault et Peugeot qui sont parvenus à s'adapter et à trouver des partenaires algériens».

Il a précisé que la démarche est difficile pour les petites et moyennes industries françaises qui ne connaissent pas bien le marché algérien et n'arrivent pas à y accéder.

Notre rôle en tant qu'institutions, administration et ambassades des deux pays est d'expliquer comment surmonter ces difficultés, a-t-il dit.

Lors de sa visite à Blida, l'ambassadeur français s'est rendu à l'Institut des Sciences et Techniques appliquées créé l'année dernière dans le cadre d'un partenariat franco-algérien et spécialisé dans l'agroalimentaire, ainsi qu'au groupe «SIM» (Semoulerie industrielle de la Mitidja), au siège du club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja et à l'imprimerie Mauguin.

AGRICULTURE

L'agriculture saharienne au centre d'un atelier interprofessionnel sur les cultures végétales

L'agriculture doit se transformer en un véritable moteur de la croissance économique, tout en augmentant la productivité, a indiqué jeudi le docteur à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), M. Sadek Henna Noureddine lors d'un atelier interprofessionnel sur l'agriculture saharienne organisé à Alger.

S'exprimant lors de sa présentation des politiques publiques agricole sur l'agriculture saharienne tenue en marge de la 17^{ème} édition du salon de l'élevage, de l'agroéquipement et de l'agroéquipement (SIPSA) au Palais des expositions (Alger), M. Sadek Henna a indiqué qu'il existait des possibilités considérables d'intensification et d'amélioration de la productivité agricole, en relevant qu'il y a un déficit énorme en main d'œuvre dans ce secteur.

M. Sadek Henna a indiqué que l'influence de ce déficit interpellait à l'urgence d'une mécanisation agricole incontournable susceptible d'accroître la production et d'améliorer le timing des opérations dans toutes les chaînes de valeur agroalimentaire. Il a précisé qu'il existait d'importants potentialités d'investissement dans le sud, citant entre autres, les eaux superficielles et souterraines, et l'intensité des territoires sahariens dont près de 2 millions d'hectares peuvent être utilisés à l'irrigation.

Il a ensuite évoqué les objectifs des politiques publiques agricole au sud du pays, qui visaient à augmenter la productivité et l'amélioration du niveau de vie de la population ainsi que le développement du secteur agricole.

Abordant le plan de développement agricole à moyen terme, destiné aux régions sahariennes 1996-2000, M. Sadek Henna a rappelé qu'une enveloppe de 47 milliards de DA a été octroyée pour le développement des petites et moyennes exploitations agricoles. Par rapport à la politique du renouveau agricole et rural 2009-2014, il a rappelé qu'une enveloppe de 1000 milliards de DA a été allouée pour assurer la sécurité alimentaire du pays.

Il a relevé par ailleurs, les résultats de ces politiques publiques agricole qui ont contribué amplement à une évolution remarquable de la productivité notamment dans les filières des céréales, lait et viandes. Par ailleurs, les potentialités et opportunités d'investissement dans l'agriculture saharienne, ainsi que les problèmes liés à l'investissement ont été abordés lors des travaux de cet atelier. Les représentants du secteur agricole des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Biskra, Djelfa et d'Oum El Bouaghi, ont présenté les problèmes qu'affronte l'agriculture saharienne qui s'articulent selon eux, autour du déficit en matière de stockage et de commercialisation, l'irrigation, le manque d'une main d'œuvre qualifiée et aussi le problème d'électricité.

Parmi les recommandations soulevées par les mêmes représentants, citant entre autre la nécessité d'une évaluation permanente du secteur agricole dans le sud afin d'ajuster les écarts au bon moment, et la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire attractive aux investissements agricole, ainsi qu'une formation adéquate dans le milieu saharien. Il a été souligné également la nécessité de régulariser le dossier du foncier agricole et le renforcement des moyens avec notamment l'introduction de la mécanisation agricole.

Parmi les potentialités d'investissement dans l'agriculture saharienne, les intervenants ont cité les agrumes, les dattes, pommes de terre, et l'investissement dans la production animale et les arbres fruitiers. De surcroît, ils ont appelé à la nécessité d'accompagner les agriculteurs en leur assurant des formations selon les évolutions des nouvelles technologies du fait que l'agriculture demeure un secteur vital, en plaçant également pour une stratégie d'investissement intégrée.

APS

TAMANRASSET : Plusieurs projets retenus pour impulser la dynamique de développement

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, ont été retenues en faveur de la wilaya de Tamanrasset dans le but d'impulser la dynamique de développement dans la cette région de l'extrême Sud du pays, a indiqué, jeudi à Tamanrasset, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Intervenant lors d'une rencontre tenue en présence des secrétaires généraux d'autres départements ministériels, Salaheddine Dahmoune a affirmé qu'une série de projets de développement, d'un financement de plus de 4,6 milliards DA, a été accordée à la wilaya de Tamanrasset et les wilayas déléguées d'In-Salah et In-Guezam, pour booster le développement dans ces régions et répondre aux attentes de leurs populations.

La commune de Tamanrasset verra une relance des travaux d'aménagement urbain, l'aménagement et l'équipement d'établissements scolaires et équipements de climatisation, ainsi que le lancement d'une étude technique pour la réalisation de 30 classes à travers la wilaya, a-t-il fait savoir.

La wilaya déléguée d'In-Guezam s'est vue accorder, dans ce cadre, l'ouverture et la viabilisation d'une piste reliant les localités d'In-Ghesane et Tin-Zaouatine, la réhabilitation du réseau d'assainissement, l'extension de celui d'alimentation en eau potable, des opérations d'aménagement urbain, la réalisation d'une esplanade, l'extension du réseau d'éclairage public et de l'électrification rurale, l'aménagement du stade communal et la réalisation de deux stades de proximité.

La réalisation de six salles dans deux écoles primaires à Tin-Zaouatine, la réhabilitation et le revêtement d'une pelouse synthétique du terrain de l'ancien stade communal, la réalisation d'un stade de proximité au profit de la localité de Taoundert, l'extension du réseau d'assainissement et la réalisation de puits pastoraux pour l'abreuvement du cheptel, figurent parmi les projets opérationnels.

La wilaya déléguée d'In-Salah s'est vu accorder une bonne part de ces projets, dont des opérations liées au parachèvement des projets de route et ruelles raccordant les quartiers et ksour de cette collectivité, en plus de la réalisation de 14 opérations portant extension et réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'extension du réseau d'éclairage public.

Elle a bénéficié aussi de la réalisation d'un abattoir communal, l'équipement de structures et installations sportives et de la réalisation de huit stades de proximité à travers les quartiers du chef lieu de la commune d'In-Salah. Les communes de Foggar-Ezzoua et In-Ghar ont, pour leur part, bénéficié, dans ce cadre, de projets de réalisation et d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'aménagement d'espaces verts, l'extension des réseaux d'éclairage pour la commune de Foggar-Ezzoua et ses environs, et la réalisation et l'équipement de deux crèches, l'aménagement urbain et la réalisation de deux stades de proximité pour celle d'In-Ghar.



Subventions exceptionnelles et projets dans le secteur de la santé

Outre ces efforts visant la prise en charge des attentes de la population locale et l'amélioration de son cadre de vie, les pouvoirs publics ont accordé des subventions jugées exceptionnelles pour les communes d'Ideles, Tazrouk et In-M'guel, destinées notamment à la prise en charge des dépenses de carburants utilisés dans la production électrique alimentant ces collectivités.

Le SG du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a saisi l'opportunité pour inviter le citoyen à s'impliquer dans les efforts de promotion du développement local, à accorder une grande importance à la prochaine échéance électorale car liée à la prise en charge des préoccupations directes des administrés.

Le secteur de la santé sera également renforcé, au titre des efforts de promotion de la couverture sanitaire, par de nouvelles opérations portant sur la réalisation de deux structures hospitalières à In-Guezam et Tin-Zaouatine (60 lits chacune) et de deux autres à Tamanrasset et In-Salah (200 lits chacune), en plus de la prise en charge du problème de déficit en encadrement médical spécialisé,

à travers l'affectation de 33 praticiens spécialistes, et une équipe médicale cubaine de 37 praticiens et assistants, a indiqué, pour sa part, le SG du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Les SG des ministères participant à cette rencontre ont également passé en revue les actions de développement projetées par leurs secteurs respectifs, dans l'objectif de booster le développement local dans le Sud du pays et d'améliorer le service public et les conditions de vie du citoyen.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, qui avait mis l'accent sur la nécessité de trouver un mécanisme d'évaluation et de suivi de la concrétisation des décisions prises lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tamanrasset, le 10 août dernier. Elle a regroupé les SG des ministères des Travaux publics, de la Santé et de la population, de la Jeunesse et des Sports, des Ressources en eau, ainsi que de l'Agriculture et du Développement rural, en présence des autorités et des élus locaux.

FAO: De nouvelles recommandations pour la sécurité alimentaire mondiale

La 44^{ème} session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO, qui a eu pour thème "faire une différence dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle", a approuvé de nouvelles recommandations liées au rôle de la foresterie durable dans l'objectif de parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Les recommandations traitent du besoin d'adopter une approche politique intégrée lorsqu'il s'agit d'agriculture, d'eau et de sécurité alimentaire, en renforçant la coordination intersectorielle.

Il a été également question de mettre en lumière les droits fonciers, ainsi que d'autres ressources essentielles pour mener à bien cette approche, avec le Comité reconnaissant le rôle très important que pourraient jouer les directives volontaires du CSA sur les droits fonciers, pour y parvenir.

Le CSA a également traité de l'urbanisation et du développement rural et offert une plateforme pour que les inter-



venants travaillent ensemble et évitent de considérer l'urbanisation et le développement rural comme deux secteurs distincts, comme cela a été le cas auparavant.

Ceci est particulièrement pertinent dans un monde en constante urbanisation et avec des systèmes alimentaires en évolution. Le nombre de personnes vivant dans les villes est appelé à augmenter, passant de 50% à 66% d'ici 2050.

D'ici les deux prochaines années, le Comité explorera l'impact de l'urbanisation sur les jeunes percevant de faibles revenus et les effets d'un recours plus

systématique aux jeunes et aux femmes dans les systèmes alimentaires, notamment lorsqu'il s'agit de relier les producteurs aux marchés.

Le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, a déclaré que d'importantes politiques actives étaient nécessaires en vue de garantir des systèmes alimentaires durables, insistant sur le fait que les compagnies et les usagers devaient jouer un rôle important en restructurant les systèmes alimentaires mondiaux, à un moment où la faim tout comme l'obésité sont en hausse.

Lors d'une journée dédiée à la nutrition, les participants issus de la société civile, du secteur privé, les petits exploitants agricoles africains et d'autres ont présenté leurs bonnes pratiques et leçons liées aux investissements dans des systèmes alimentaires sains.

L'importance d'utiliser les conseils politiques du CSA, qui permettraient de faire une grande différence dans la capacité des gouvernements à réaliser les objectifs de développement durable, était le message récurrent de la semaine de la part de l'ensemble des intervenants.

RELANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE ET RÉFORMES:

Le FMI prêche dans le désert



La Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, était attendue jeudi à Washington pour prononcer un discours sans complaisance sur les réformes à entreprendre pour relancer la croissance mondiale, mais les conseils du prêteur multilatéral sont de plus en plus contestés par plusieurs États membres.

Mercredi, le Trésor américain, qui réagissait aux critiques du FMI sur la réforme fiscale du président Donald Trump, a invité le Fonds à rester en dehors du débat politique budgétaire aux États-Unis. "Je crois que le FMI a d'autres choses à faire dans le monde que d'intervenir dans le débat fiscal aux États-Unis", a déclaré un responsable du Trésor américain.

Le FMI a publié mercredi son rapport semestriel sur la stabilité financière dans le monde dans lequel il estime que "l'impôt progressif, avec des taux d'imposition plus

élevés pour les plus riches, est plus adapté pour lutter contre les inégalités et doper la croissance".

Après la crise financière de 2008, le prêteur en dernier ressort a essayé de redéfinir son rôle dans l'économie mondiale en s'intéressant davantage aux questions des inégalités économiques, du changement climatique et des laissés-pour-compte de la mondialisation.

Mais de l'avis de plusieurs États actionnaires, le Fonds est devenu une institution libérale qui fait des suggestions techniques nuancées. L'appel au G20 pour soutenir la croissance, lancé la semaine dernière par Mme Lagarde est resté sans écho, les grandes économies essayent de s'en sortir individuellement.

Le FMI a plaidé pour un rééquilibrage des échanges commerciaux pour éviter un autre crash financier en incitant les pays ayant des excédents commerciaux comme l'Allemagne et la Corée du Sud à ouvrir davantage leurs marchés aux pays voisins.

A l'exception du Canada,

du Mexique, et de l'Indonésie, qui ont souhaité maintenir les routes du commerce mondial ouvertes, les autres membres du G20 ont préféré pour des raisons différentes un repli sur soi.

La Chine, deuxième économie mondiale, est sur le point d'entamer une phase d'introspection, alors que les États-Unis ont multiplié les mesures protectionnistes, dont la dernière a visé l'avionneur canadien Bombardier.

== Le rôle du FMI et de la BM s'invite au débat ==

Les discussions prévues au cours des assemblées annuelles du FMI seront focalisées, par ailleurs, sur la réforme à entreprendre par les États actionnaires pour soutenir la reprise. Sur ce point également, chaque pays veut mener ses propres réformes et à sa cadence.

Aussi, le rôle des institutions de Bretton Woods, notamment celui du groupe de la Banque mondiale dans le financement du développement international sera au cœur des débats de cette réunion d'automne.

Le ton est donné mercredi par l'administration américaine qui a affirmé que la Banque mondiale devait se focaliser sur une utilisation efficace de ses financements en prêtant moins aux pays émergents comme la Chine.

Les États-Unis, grand actionnaire de la Banque, considèrent que l'institution de Bretton Woods devrait réduire ses activités au profit des pays intermédiaires en se focalisant uniquement sur les pays pauvres. Le prési-

dent de la BM, Jim Yong Kim reconduit en 2016 pour un second mandat à la tête de ce groupe, est appelé, à ce titre, à défendre la vision de la banque sur le financement du développement ainsi que son projet d'augmenter le capital de cette institution financière internationale.

L'échange sur ces deux questions fera certainement l'objet d'un échange contradictoire car Washington s'oppose toujours à une augmentation du capital de la BM.

Kim se dit prêt à aller de l'avant dans ce projet. "C'est juste une question de Timing", a-t-il déclaré la semaine dernière à la presse, souhaitant qu'une date soit fixée à cette opération lors de cette réunion.

La nomination d'Adam Lerrick, comme adjoint du secrétaire au Trésor américain chargé de la finance internationale a augmenté, les craintes des grandes institutions financières internationales de voir Washington s'opposer à leur rôle dans le financement de l'économie mondiale. Pour rappel, Adam Lerrick est l'ancien conseiller d'Allan Meltzer, qui avait présidé la commission d'experts nommée par le Congrès américain pour établir un rapport sur la refonte du FMI et de la BM.

La commission avait, alors, dressé un rapport sans concession contre les institutions de Bretton Woods, les accusant d'inefficacité et de gaspillage. Elle avait jugé que la BM devrait cantonner ses prêts aux pays n'ayant pas accès aux marchés financiers.

AFRIQUE

La mobilisation des recettes continue de s'améliorer

La mobilisation des ressources domestiques progresse de façon constante dans les pays africains, indiquait hier un nouveau rapport publié par l'OCDE. L'étude (Statistiques des recettes publiques en Afrique), diffusée à l'occasion de la réunion à Addis-Abeba des responsables de la fiscalité et de la finance de 21 pays africains, concerne la fiscalité dans 16 pays africains.

Il en ressort qu'en 2015, le ratio moyen des recettes fiscales, rapportées au PIB pour les 16 pays couverts par ce rapport, était à 19,1%, soit une hausse de 0,4 point par rapport à 2014, indiquant que ce chiffre est inférieur aux moyennes affichées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC) et par ceux de la zone OCDE, qui s'établissent respectivement à 22,8% et 34,3%. Tous les pays ont vu leurs recettes fiscales croître en pourcentage du PIB depuis 2000, avec une progression de 5 points en moyenne, explique le document qui a analysé la fiscalité en Afrique du Sud, Cap Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ma-

roc, Maurice, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Togo et Tunisie. Les recettes fiscales de ces pays africains provenaient principalement des impôts sur les biens et services (57,2% en moyenne), la TVA arrivant en tête, suivis des impôts sur le revenu et sur les bénéfices (32,4%) et les recettes non fiscales étaient, en pourcentage du PIB, inférieures aux recettes fiscales dans l'ensemble des 16 pays. Le rapport précise, dans ce contexte, que les montants des recettes non fiscales varient fortement d'un pays à l'autre, en raison d'importants écarts dans les recettes tirées de l'extraction des ressources naturelles et dans les dons internationaux (aide étrangère, allègement de la dette ou financement de programmes nationaux). Un chapitre spécial du rapport s'intéresse à la mobilisation des ressources domestiques comme facteur d'amélioration de la gouvernance et de l'environnement des entreprises, en particulier dans les États africains considérés comme fragiles.

PÉTROLE

Bras de fer à l'OMC entre le Qatar et les Emirats arabes unis

Le Qatar a demandé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de constituer un panel chargé de se prononcer sur le blocus imposé par les Emirats arabes unis au petit émirat gazier, a-t-on appris hier.

La demande sera examinée le 23 octobre, ont indiqué à l'AFP des sources proches à l'OMC. Comme le prévoient les règles du gendarme du commerce mondial, les Emirats arabes unis auront le droit de bloquer cette demande de constitution du panel d'arbitrage.

Mais s'il y a une deuxième demande, lors d'une réunion ultérieure, le pays incriminé ne peut plus faire opposition (sauf s'il y a consensus à l'OMC contre l'établissement du panel). L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn imposent depuis le 5 juin un blocus de facto à leur voisin qatari, avec la fermeture de leurs frontières terrestres et maritimes, ainsi que des interdictions de survol aux compagnies aériennes qataries ou de sévères restrictions aux déplacements des personnes.

Le 31 juillet, le Qatar a demandé l'ouverture de consultations avec les Emirats arabes unis, dénonçant "les mesures prises dans le contexte de tentatives coercitives d'isolement économique menées (...) contre le Qatar". Le Qatar a également demandé l'ouverture de consultations séparées à ce sujet avec l'Arabie Saoudite et le Bahreïn. Le 10 août, le Qatar a été informé par l'OMC que les Emirats arabes unis "n'engageraient pas de consultations". "Par conséquent, le Qatar demande" que l'Organe de règlement des différends de l'OMC établisse un groupe spécial (...), qui sera chargé d'examiner la question", selon un document de l'OMC publié jeudi.

Le pétrole ouvre en hausse à New York dans l'attente d'un discours de Trump sur l'Iran

Le prix du baril de pétrole coté à New York a ouvert en hausse hier dans l'attente d'un discours du président américain Donald Trump sur l'accord nucléaire avec l'Iran, le sixième producteur mondial de pétrole.

Dans l'après-midi, le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en novembre, référence américaine du brut, gagnait 1,07 dollar et s'échangeait à 51,67 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Le président américain doit s'exprimer vendredi sur le sort de l'accord nucléaire iranien conclu en juillet 2015 qui vise à empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique. Il pourrait refuser de "certifier" le fait que Téhéran respecte ses engagements. En cas de non-certification, le Congrès aurait alors 60 jours pour décider ou non de réimposer les sanctions levées depuis 2015. "Le discours n'aura pas d'impact sur la production iranienne de pétrole ni aujourd'hui, ni demain, ni dans trois mois. Mais peut-être sur l'investissement", a estimé Robert Yawger de Mizuho. "Une entreprise comme Total par exemple pourrait être réticente à étendre sa relation avec l'Iran s'il y a un risque que les États-Unis imposent à terme des sanctions à ceux qui commerceraient avec Téhéran", a-t-il ajouté. L'Iran a produit 3,8 millions de barils de pétrole par jour au troisième trimestre, selon les données retenues par le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et est le troisième plus grand producteur de l'Opep.

"La non-certification" devrait déjà être intégrée aux prix, et nous observerons surtout ce que l'administration américaine dira des gardiens de la révolution (l'armée d'élite iranienne, ndlr), les prix pourraient grimper si Washington les désigne comme une organisation terroriste", a prévenu Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. "Cela aurait un effet sur l'économie iranienne, mais également sur les échanges qui passent par le détroit d'Hormuz, que les gardiens patrouillent régulièrement, à faible distance de navires de la flotte américaine", a-t-il développé. Les prix étaient également poussés par une hausse des importations chinoises de pétrole, à 9 millions de barils par jour en septembre, le deuxième chiffre le plus élevé de l'histoire pour la Chine", a commenté Robert Mizuho.

CÉRÉALES

Les cours du blé et du maïs à la baisse sur le marché européen

Les prix des céréales piquaient du nez en début d'après-midi hier sur le marché à terme européen après la publication jeudi soir du rapport mensuel du ministère américain de l'agriculture. Dans la matinée sur Euronext, la tonne de blé perdait 1,00 euro sur le contrat de décembre à 160,75 euros, et 0,75 euro sur le contrat de mars à 166,75 euros, dans un volume d'échanges supérieur à 6.300 lots. En une semaine, le blé a ainsi perdu près de 5 euros la tonne sur le marché à terme.

La tonne de maïs pour sa part perdait 1,50 euro sur novembre à 150,50 euros et 1 euro sur janvier à 157,00 euros, pour plus de 860 lots échangés. Le rapport de l'USDA a nettement revu à la hausse ses prévisions pour la production mondiale de blé en 2017, de 6,3 millions de tonnes, principalement en Inde, Russie et Europe.

Seule la production australienne a été abaissée de 1 million de tonnes, à 21,5 Mt, son plus bas niveau depuis près de 10 ans. Au total, le ministère américain de l'agriculture estime que la planète produira 751,2 millions de tonnes de blé en 2017-18, alors que sa précédente prévision, en septembre, tablait sur 744,85 Mt. Les perspectives pour le blé européen et celui de la région de la mer noire (Russie, Ukraine...) étaient au centre des débats à Bruxelles vendredi, où se tenait la 57e Bourse européenne de commerce avec plusieurs milliers d'opérateurs présents, soulignant par ailleurs Agritel.



ORAN : 3 condamnations à perpétuité et un acquittement dans une affaire de trafic d'une tonne de kif traité

Trois accusés en état de fuite, dont une femme, poursuivis pour trafic de drogue d'une quantité de près d'une tonne de kif traité, ont été condamnés jeudi par le tribunal criminel d'Oran à la réclusion criminelle à perpétuité par contumace, alors qu'un 4ème accusé, présent à l'audience, a été acquitté.

Les faits de cette affaire remontent au 17 mai 2015, lorsque les éléments de la gendarmerie nationale, ont agité sur informations faisant état de la présence d'une grosse quantité de kif traité dissimulée dans deux véhicules légers stationnés devant une habitation, dans la zone frontalière ouest du pays, dans la wilaya de Tlemcen.

Après la fouille des deux véhicules, les enquêteurs ont découvert une quantité de 9,94 quintaux de kif dissimulée à l'intérieur, ainsi que plusieurs documents dont la photocopie d'une carte nationale d'identité.

Après une année d'investigations, le propriétaire de la carte d'identité (M.M) a été arrêté par les enquêteurs. Lors de son interrogatoire, le mis en cause a déclaré que la pièce d'identité provenait d'un dossier de demande de logement qu'il avait remis au propriétaire de l'habitation, sise près de la frontière et d'une des voitures utilisée dans le trafic de drogue.

Poursuivant leur enquête, les gendarmes ont identifié trois autres individus impliqués dans cette affaire, dont une femme. Ces trois personnes demeurent en fuite jusqu'à l'heure actuelle.

L'enquête a également déterminé que les documents du second véhicule ayant servi au transport de la drogue étaient falsifiés.

Lors de son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis une peine de 15 ans de prison ferme contre M.M, présent à la barre des accusés, ainsi que 20 ans de prison ferme à l'encontre de deux accusés en fuite et la perpétuité contre le troisième accusé également en fuite. Après les délibérations, M.M a été acquitté. Les trois autres accusés en cavale ont été écoupés de la réclusion criminelle à perpétuité.

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine de 31 personnes au nord de Cap Falcon

Les éléments du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont réussi jeudi à mettre en échec, au nord de Cap Falcon (Ain El Turk), une tentative d'émigration clandestine de 31 personnes, dans deux opérations distinctes, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Le premier groupe, formé de 15 individus, a été intercepté à bord d'une embarcation pneumatique, à deux heures du matin par les gardes-côtes à 3 miles, au nord de Cap Falcon, a-t-on indiqué. Le second groupe, au nombre de 16 candidats à l'émigration clandestine, dont une femme, se trouvant à bord d'une autre embarcation pneumatique, a été intercepté à 9 miles au nord de Cap Falcon.

Les membres de ces deux groupes ont été remis, après les procédures d'usage, à la Gendarmerie nationale qui les a présentés à la justice, a-t-on conclu de même source.

APS

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA PRÉVENTION DES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE ET LA MALTRAITANCE Des spécialistes appellent à la création de centres pour enfants souffrant de maltraitance

Des spécialistes activant dans différents secteurs liés à l'enfance, ont mis en avant jeudi à Alger la nécessité de créer des centres pour enfants souffrant de violence et de maltraitance.

S'exprimant à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la prévention des enfants contre la violence et la maltraitance, organisée par la Société algérienne de pédiatrie, la Directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), l'avocate Nadia Ait Zai, a relevé l'importance de créer des centres d'accueil pour enfants violentés.

Elle a indiqué dans ce sens que l'Algérie avait mis en place «un arsenal juridique» pour protéger les droits des enfants et avait également ratifié la Convention-cadre de l'ONU ainsi que la charte de l'Union Africaine, ajoutant que les juges «rencontrent, toutefois, des difficultés à placer les enfants violentés à l'abri des personnes à l'origine de ces actes, en l'absence de structures et d'établissements appropriés», regrettant par la même occasion le placement de cette catégorie dans des centres de rééducation, ce qui est de nature à «compliquer davantage la situation».

De son côté, Pr. Keltoum Messahli, chef de service de médecine légale au CHU Frantz Fanon (Blida), a passé en revue certaines formes de violence faite aux enfants, avant de relever l'importance de les protéger de ce genre de pratiques.

Mme Messahli a proposé aux services compétents, pour un meilleur diagnostic des enfants violentés, de procéder à ces diagnostics au sein même des établissements hospitaliers dans le but de protéger les enfants de l'influence des membres de leur familles, qui cachent souvent



les véritables motifs à l'origine de ces violences. Pour sa part, Pr Nassima Metahri, pédopsychiatre au même CHU, a mis l'accent sur l'impératif de mobiliser toutes les énergies de la société en vue de faire face aux obstacles qui empêchent la bonne prise en charge de cette frange de la société.

A cette occasion le sous-directeur chargé de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Chekali, a présenté une communication sur les mesures prises par le ministère en vue de prendre en charge ce phénomène depuis l'année 2000, outre les nouveaux mécanismes mis en place par le gouvernement au cours des dernières années après les

cas de rapt et d'homicide d'enfants enregistrés.

L'intervenant a évoqué le bilan annuel de l'année 2015 sur les diverses formes de violence dont sont victimes les diverses tranches d'âge de l'enfance selon l'enquête réalisée par les différentes structures hospitalières de la wilaya de Blida, qui révèle plus de 1.000 agressions physiques, plus de 300 agressions sexuelles et près de 1.300 cas de maltraitance contre des enfants ne dépassant pas l'âge de 5 ans. Dans ce même contexte, le président de l'Association algérienne de pédiatrie, Pr.r Abdelatif Bensenuoui, a rappelé l'importance de cette journée de sensibilisation, notamment au profit des pédiatres.

ALGER Campagne de sensibilisation aux dangers des accidents de la route au profit des enfants scolarisés

Une campagne de sensibilisation aux dangers des accidents de la route et à l'importance de respecter le code de la route a été lancée, jeudi à Alger, par le Centre national de prévention et de sécurité routière.

«La moitié des victimes des accidents de la route sont des piétons et ce en raison du non respect du code de la route et le facteur humain étant à l'origine de 95% de ces accidents», a déclaré à la presse le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière, Ahmed Naït El Hocine, en marge du lancement de la campagne au complexe sportif de Kouba.

«250 décès et 4000 blessés ont été enregistrés pour la tranche d'âge des 5-15 ans» durant l'année scolaire 2015-2016, ce qui exige l'intensification des efforts et initiatives visant à sensibiliser les enfants, notamment en milieu scolaire, à l'importance de respecter le code de la route. Dans le cadre de cette campagne destinée aux enfants scolarisés, des supports sur la prévention routière seront distribués aux écoliers, en sus de cours théoriques et pratiques sur la conduite qui seront dispensés à l'occasion, a indiqué le même responsable, ajoutant qu'il sera procédé à la consécration d'espaces virtuels sur les ac-

cidents de la circulation.

M. Naït El Hocine a mis en avant les efforts consentis par les différents secteurs concernés pour faire face à la violence routière grâce auxquels le nombre de blessés a reculé, selon les dernières statistiques du centre pour les 8 premiers mois 2017 qui font état de 17.333 accidents de la route ayant fait 2.517 morts et 25.426 blessés.

Ainsi, le nombre d'accidents a reculé par rapport à la même période de 2016, avec un taux de (-14,81%), contre des taux respectifs de (-10,65%) et (-18,94%) pour les morts et blessés. Concernant le permis de conduire électronique et bio-

métrique, il a indiqué que son lancement était prévu pour la fin 2017, mais son entrée en vigueur se fera progressivement durant le premier semestre 2018. Dès la délivrance du permis de conduire biométrique, une campagne sera lancée au profit des conducteurs en vue de les sensibiliser aux nouveaux mécanismes y afférents, a-t-il poursuivi. A une question sur l'imposition d'amendes aux piétons en cas de non respect du code de la route, le même responsable a indiqué que cette mesure serait difficile à appliquer, soulignant toutefois l'importance d'intensifier l'action de sensibilisation.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 29 morts et plus de 700 blessés à Alger les neuf premiers mois de 2017

Vint-neuf (29) personnes ont été tuées et 748 autres blessées dans 657 accidents de la route survenus à Alger au cours des neuf premiers mois de 2017, a indiqué jeudi le chargé de la communication de la sûreté de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ibazatene Mouloud. Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, au cours des neuf premiers mois de 2017, un bilan de 29 morts et 748 blessés dans 657 accidents de la route, a précisé à l'APS le lieutenant Ibazatene en marge de la célébration de la Journée nationale de la sécurité routière (13 octobre) à la promenade des Sablettes (Alger). Se-

lon le responsable, le bilan a connu une baisse en 2017 par rapport à l'année précédente, dont le nombre de morts est passé de 34 à 29, alors que le nombre des blessés a augmenté de 728 en 2016 à 748 en 2017.

Le facteur humain (non respect du code de la route) est à l'origine de 651 accidents alors que l'état du véhicule est responsable de 4 accidents et des facteurs environnementaux sont à l'origine de 2 autres accidents, a-t-il souligné. M. Ibazatene a appelé que durant la même période, 9689 contraventions ont été dressées outre la mise en fourrière de 8671 véhicules et le retrait

de 29933 permis de conduire contre 38520 retraits enregistrés en 2016. Dans ce cadre, une exposition a été organisée à la promenade des Sablettes sur les moyens utilisés par les services de la sûreté d'Alger afin de garantir la sécurité routière, a-t-il fait savoir. Un parc d'éducation routière a été installé également pour inculquer la culture du code de la route aux enfants qui, selon l'interlocuteur, sont les futurs chauffeurs. Des manifestations similaires ont été organisées dans les 13 circonscriptions de la wilaya d'Alger où des sorties ont été organisées pour sensibiliser les usagers de la route.

ONU : Appel à l'autonomisation des filles pour les soustraire à la violence et à la pauvreté

Les Nations unies ont souligné mercredi, à l'occasion de la Journée internationale de la fille, la nécessité d'encourager le «potentiel, l'énergie et la créativité» des 1,1 milliard de filles dans le monde et plus particulièrement des millions d'entre elles confrontées à des situations d'urgence.

Cette année, la Journée est consacrée à l'autonomisation des filles «avant, pendant et après les crises». Du fait des inégalités entre les sexes enracinées, les catastrophes et les conflits peuvent rendre des situations déjà difficiles encore plus critiques pour les filles, selon un communiqué publié mercredi par l'ONU.

«Les femmes et les enfants représentent plus de trois quarts des réfugiés et des personnes déplacées, et sont parmi les plus vulnérables en période de crise», a rappelé ONU Femmes - l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. «Le risque de manquer l'école lorsque surviennent des désastres est 2,5 fois plus élevé chez les filles».

ONU Femmes a appelé à davantage d'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle des filles et dans des activités de subsistance pour les jeunes femmes qui sont confrontées à des crises partout dans le monde. De tels investissements leur permettraient de progresser et d'acquies des compétences sociales et économiques, estime l'entité onusienne.

Les Nations Unies estiment que l'autonomisation des filles et des femmes est essentielle à la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030. «Ce programme promet de ne laisser per-



sonne de côté — les filles, dont les besoins sont les plus grands, doivent être les premières à en bénéficier», a déclaré Irina Bokova, directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

En collaboration avec ses États membres et ses partenaires, l'UNESCO pilote la mise en œuvre du Cadre d'action éducation 2030, qui vise à favoriser le développement de l'éducation comme moyen de transformer la vie des filles et des adolescentes sur les plans social, économique et politique. «Aucune société ne prospérera et aucun accord de paix ne durera si l'on ne donne pas

aux filles les moyens d'agir en matière de consolidation de la paix et de reconstruction», a prévenu Mme Bokova, première femme à avoir dirigé l'UNESCO et dont le mandat arrive à terme. La lutte pour la survie dans laquelle les filles sont engagées aux côtés de leurs familles ne leur laisse que peu de choix, estime pour sa part le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). «Elles risquent ainsi d'autant plus d'être mariées de force ou de subir des violences sexuelles et basées sur le genre, y compris la traite d'êtres humains, le viol et l'esclavage sexuel», a souligné le Dr Natalia Kanem, Directrice exécutive de l'UNFPA.

PÉNINSULE CORÉENNE Séisme près du site nord-coréen d'essais nucléaires

Un séisme peu profond de magnitude 2,9 a eu lieu hier avant l'aube près du site des essais nucléaires nord-coréens, où Pyongyang a effectué le 3 septembre son test le plus puissant à ce jour. Mais les spécialistes sud-coréens estiment que la secousse n'est pas due à l'activité humaine. Le tremblement de terre est survenu à 01H41 (161H41 GMT jeudi), à une profondeur d'environ cinq kilomètres. L'épicentre était situé au nord du site

d'essais de Punggye-Ri, selon l'Institut américain de géophysique, l'US Geological Survey (USGS).

«Cet événement s'est produit dans la zone des précédents essais nucléaires nord-coréens. Cet événement présente les caractéristiques d'un séisme, toutefois, à l'heure qu'il est, nous ne pouvons déterminer avec certitude le caractère (naturel ou produit par l'activité humaine) de cet événement», a poursuivi

l'USGS.

Mais l'agence météorologique de Corée du Sud a déclaré sur son site que «des analyses avaient déterminé qu'il s'agissait d'un séisme naturel. Nous estimons qu'il n'a provoqué aucun dégât».

Le 24 septembre, la région avait déjà été secouée par un séisme de magnitude 3,5, probablement une réplique du sixième essai nucléaire mené le 3 septembre par la Corée du Nord, d'après les sismologues. Pyon-

gyang a assuré alors avoir testé une bombe à hydrogène suffisamment petite pour être montée sur un missile. Ce nouvel essai, qui avait été suivi par un déluge de condamnations internationales, avait provoqué une secousse bien plus forte, de magnitude 6,3, ressentie jusqu'en Chine. Dans la foulée, le conseil de sécurité de l'ONU avait infligé à Pyongyang un nouveau train de sanctions.

PAYS-BAS: 42.000 poules condamnée suite à la détection d'un foyer de grippe aviaire

Quelques 42.000 volatiles vont être abattus en raison de détection d'un foyer de grippe aviaire aux Pays-Bas dans un élevage de poules pondeuses, a indiqué le gouvernement néerlandais hier.

«Un foyer de grippe aviaire de type H5 a été détecté dans un élevage de volailles dans la province de Zélande» (sud), a rapporté le ministre des Affaires économiques, Henk Kamp, dans un communiqué. Pour «éviter la propagation du virus», «les quelque 42.000 animaux vont être abattus, conformément à la réglementation européenne», a-t-il poursuivi. «Une variante faiblement pathogène du virus H5 peut muter en

une variante très contagieuse et mortelle pour les poules, donc dans tous les cas, les animaux doivent être éliminés», a expliqué Henk Kamp.

Le ministre des Affaires économiques a immédiatement annoncé une interdiction de transport de volailles, d'oeufs, de fumier et de lisier dans une zone d'un kilomètre autour de l'élevage, situé dans la commune de Tholen, en Zélande. Il n'y a pas d'autres élevages de volailles dans cette zone délimitée. Une épidémie de grippe aviaire serait un nouveau coup dur pour le secteur avicole néerlandais, déjà au centre de la crise des oeufs contaminés au fiprop-

nil qui s'est répandue en Europe en août.

Des millions d'oeufs avaient été détruits et retirés des rayons dans les supermarchés à travers l'Europe, l'affaire ayant même atteint Hong Kong.

Des dizaines d'élevages de volailles avaient été bloqués après la découverte de la contamination au fipropil, un insecticide utilisé pour les animaux de compagnie mais dont l'utilisation est interdite dans l'Union européenne sur les animaux destinés à la chaîne alimentaire. Aux Pays-Bas, 267 élevages sont toujours bloqués et au moins 3,2 millions de poules contaminées ont été abattues.

CHINE Des pluies torrentielles font cinq morts dans le centre du pays

Des pluies torrentielles ont causé la mort de cinq personnes dans la province chinoise du Hubei (centre), a rapporté l'agence Chine nouvelle. Ces pluies ont entraîné l'évacua-

tion de 26.700 personnes, détruit plus de 8.500 maisons et causé des pertes économiques directes estimées à 4 milliards de yuans (environ 608 millions de dollars). Le département

local des affaires civiles a envoyé du matériel de secours aux zones affectées. Des mesures d'urgence ont été lancées face aux fortes pluies au Hubei.

TUNISIE: Des Tunisiens «en colère» après la mort de migrants dans un accident en mer

Des Tunisiens ont manifesté leur colère dans la ville de Souk Lahad (centre de la Tunisie) en mettant le feu jeudi au siège d'une administration après le décès de jeunes de leur région dans une collision entre une embarcation de migrants et un navire militaire, ont indiqué le ministère de l'Intérieur et une ONG.

La collision dimanche soir avait fait au moins huit morts, et des ONG

craignent que le nombre de disparus ne s'élève à une quarantaine de personnes.

«Une quarantaine de citoyens ont incendié le siège d'une administration à Souk Lahad, ainsi que le domicile du délégué et ils ont tenté de mettre le feu au commissariat», a déclaré Yasser Mesbah, le porte-parole du ministère de l'Intérieur.

La police a fait usage de gaz lacrymogène pour

dispenser les protestataires dans cette ville du centre de Tunis, à l'ouest de M. Mesbah.

La marine tunisienne avait repêché 38 rescapés, tous Tunisiens, ainsi que huit corps après le naufrage de l'embarcation de migrants, qui a heurté dimanche soir un navire militaire tunisien au large de l'archipel de Kerkennah, selon le ministère de la Défense.

INONDATIONS AU VIETNAM: Bilan porté à 54 morts et 39 disparus



Le bilan des victimes des inondations et glissements de terrain liés à des intempéries affectant le nord et le centre du Vietnam s'est alourdi hier à 54 morts et 39 disparus. Le précédent bilan des services de secours était de 37 morts et 40 disparus.

La province de Hoa Binh (nord) est la plus durement touchée par ces pluies torrentielles qui sévissent depuis le début de la semaine, avec 17 morts et 15 disparus. Des milliers de militaires ont participé aux opérations de recherche et d'assistance aux sinistrés après ces glissements de terrain liés aux intempéries.

Des milliers de maisons ont aussi été détruites, des routes coupées par les eaux. Le Vietnam est frappé par plus d'une di-

zaine de tempêtes ou de typhons chaque année: d'après les chiffres officiels, près de 170 personnes sont mortes ou ont disparu dans ces intempéries depuis le début de l'année.

Mi-septembre, le passage dévastateur d'un des plus puissants typhons de ces dernières années, Doksuri, avait ravagé le centre du pays, faisant 11 morts. Les tempêtes frappent principalement entre mai et octobre, durant la mousson, et la côte centrale de ce pays d'Asie du Sud-Est est la plus régulièrement touchée.

L'an passé, 248 personnes ont été tuées dans des catastrophes naturelles, selon les derniers chiffres des autorités.

APS

2^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE, DE LA PARAPHARMACIE, DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Renforcer la communication pour une meilleure organisation du marché pharmaceutique

Le renforcement de la communication entre les différents acteurs versés dans le métier pharmaceutique constitue une nécessité permettant une meilleure organisation de ce domaine vital, ont estimé les participants à la 2^{ème} édition du Salon international de la pharmacie, de la parapharmacie, de la santé et du bien-être, ouvert jeudi à Constantine.

Cette rencontre internationale constituera un espace de concertation et de contact entre les différents intervenants pour débattre des stratégies à mettre en exécution pour développer le marché pharmaceutique national notamment en matière de détermination des besoins réels en médicaments, a souligné M. Houd Labiod, directeur scientifique du Salon.

Dans ce sens, le même responsable qui s'est félicité des avancées réalisées en la matière par l'Algérie durant les dix dernières années, a cependant estimé qu'il était important d'aller en rangs unis dans un esprit de concertation pour booster davantage ce domaine créateur de richesses.

L'amélioration de la communication et du contact entre les différentes parties concernées par ce domaine permettra, a ajouté le même intervenant, à résoudre le problème de pénurie en médicaments «exprimée çà et là à travers plusieurs régions du pays». Ce déficit, a-t-il estimé, sera réglé avec le temps, au fur et à mesure de la détermination des besoins du marché.

De son côté, l'organisateur de ce Salon, M. Yacine Fersadou a mis l'accent sur l'importance de ce genre de manifestation dans la mise en valeur de la production nationale à travers la création d'espaces d'échanges commerciaux entre producteurs locaux et acheteurs étrangers.

Ce Salon, auquel ont pris part 75 exposants, ouvre des ateliers de formations et de débats au profit des professionnels de la santé et des étudiants également, a fait savoir le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de booster l'industrie pharmaceutique à travers un savoir-faire de qualité qui répond aux exigences de l'heure.

La 2^{ème} édition du Salon international de la pharmacie, de la parapharmacie, de la santé et du bien-être a été organisée en collaboration avec la Chambre d'industrie Rhumel (CCIR) et a été marquée le premier jour par un engouement particulier (environ 1.200 visiteurs ont sillonné les stands de ce Salon).

Plusieurs communication en rapport avec le domaine de l'industrie pharmaceutique, l'oncologie, la nutrition sont au menu de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à samedi.

APS

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. HAZBELLAOUI À PARTIR DE BOUMERDÈS :

« Un projet pour la réorganisation des services de santé en Algérie bientôt soumis au Premier ministre »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui a annoncé, jeudi à Boumerdès, la préparation en cours d'un projet portant des propositions concrètes pour la réorganisation des services de santé, à travers le pays, qui sera bientôt soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, a-t-il assuré.

Dans un point de presse succinct animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, M. Mokhtar Hazbellaoui a informé que le projet (de réorganisation) en question vise à garantir un équilibre entre les offres médicales et les prestations sanitaires.

Il s'agit de la mise au point, a-t-il ajouté, d'une évitable stratégie pour ce qui peut être fait en matière de promotion du secteur, tant sur le plan de la prise en charge des malades, que de la garantie de conditions de travail idoines pour les professionnels du secteur, à travers le pays, a-t-il souligné.

Le projet, en préparation en collaboration avec différents partenaires du secteur de la santé, vise également, à combler certaines carences accusées principalement en matière de spécialistes, a indiqué le ministre, appelant tous les acteurs concernés à la valorisation des moyens et investissements colossaux, mis par l'Etat, à la disposition du secteur de la santé.

A une question sur le déficit accusé en matière de paramédicaux et de radiologues, M. Hazbellaoui, qui a estimé que ce problème n'est pas propre à l'Algérie, car touchant de nombreux pays, a assuré que l'Etat a pris en charge le dossier en privilégiant la formation, soulignant, en outre, que des propositions de solutions dans ce domaine seront soumises au Premier ministre. Il a, néanmoins, considéré que l'Algérie ne souffre pas d'un déficit en la matière, mais plutôt d'un déséquilibre dans la distribution de la ressource humaine spécialisée, qui sera rattrapé, selon lui, avec la réactivation du rôle de la Direction générale de la formation continue relevant du ministère, grâce à la signature dernièrement d'un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portant relèvement des postes pédagogiques ouverts dans les spécialités médicales et paramédicales, a-t-il informé.

S'exprimant sur le problème de la sécurité dans les établissements du secteur, il a fait part de démarches en cours, avec le ministère de l'Intérieur, en vue de la mise en place d'un dispositif qui garantira la sécurité au sein de toutes les structures de santé du pays.

Au sujet de la mortalité infantile, le ministre a fait part d'un chiffre de 60 décès/an actuellement, que nous tenterons de réduire à zéro, à l'avenir, a-t-il dit, au ti-



tre de la mise au point, en cours, d'un fichier national déterminant les véritables causes à l'origine des ces décès.

Le ministre a entamé sa visite à Boumerdès, par une inspection du chantier du projet de l'hôpital psychiatrique de 120 lits de la commune de Boudouaou, avant de se rendre à Bordj Menaiel, où il a procédé à la baptismation de l'hôpital de la ville du nom

de Moudjahid Amar Ouamrane.

Le ministre a, également, visité l'hôpital de Dellys, avant de se rendre dans la ville de Boumerdès où il a inspecté les chantiers de réalisation d'un hôpital de 240 lits et d'une école paramédicale.

Il a clos sa visite par une rencontre avec les cadres de son secteur à Boumerdès.

SECTEUR DE LA SANTÉ À BOUMERDÈS : Réception de 240 lits à fin 2018

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, a annoncé, jeudi, la réception programmée de 240 lits dans la ville de Boumerdès, avant fin 2018. Inspectant le chantier de cet hôpital, au titre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a insisté auprès des représentants de l'entreprise étrangère en charge, sur l'impératif de livraison de cet établissement dans les délais fixés. Après avoir recommandé de rattraper le retard accusé dans la réali-

sation de cet hôpital, dont le chantier a été relancé en septembre dernier, M. Hasbellaoui a assuré qu'il reviendra dans la wilaya dans six (6) mois, afin de constater de visu l'état d'avancement des travaux, qui devront, selon lui, atteindre les 60%, contre 20% actuellement. Pour rappel, ce nouvel établissement de santé publique, très attendu par la population locale, a été inscrit au profit de la wilaya en 2006, mais sa première pierre de réalisation ne fut posée qu'en 2012, avant de voir son chantier

arrêté pour divers motifs liés principalement à un changement de son assiette d'implantation, ainsi qu'à la réévaluation de son enveloppe.

À l'époque (quinquennal 2005-2009) ce projet avait été affecté d'une dotation de plus de 3,3 milliards de dinars, qui fut plus tard revue à la hausse, dit-il signalé.

Considéré comme le plus grand projet du genre à Boumerdès, cet hôpital de cinq (5) étages est en réalisation sur une assiette de près cinq (5) ha, mitoyenne au chef lieu de la wilaya.

FRANCE

Les médecins algériens représentent 38 % des extra-UE en activité

Les médecins diplômés en Algérie représentent 38% de l'ensemble des médecins extra Union européenne en activité régulière en France, a indiqué jeudi le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) de France. Selon une étude sur la démographie médicale qui a relevé qu'au 1^{er} janvier 2017, la France comptait 26.805 médecins titulaires d'un diplôme européen ou extra-européen, derrière les Algériens, viennent les Syriens (11%), les Marocains (9%), les Tunisiens (7%) et les Malgaches (4%), ce qui constitue une hausse de 7,8 points par rapport à 2007, année de la dernière étude. Parmi ces médecins, 22.619 exerçaient de façon régulière, soit 11,8% du total des médecins en activité régulière. L'étude fait ressortir également, que les médecins diplômés hors de France (en activité régulière) et inscrits au tableau de l'ordre au 1^{er} janvier 2017 sont au nombre de 22.619, parmi eux

22.015 sont diplômés hors de France et nés hors de France et 604 médecins sont diplômés en France et nés hors de France. Le nombre des médecins diplômés hors de France inscrits au tableau de l'ordre devrait atteindre les 30.000 en 2020, ajoute l'étude sur la démographie médicale. Parmi les diplômés étrangers, la démographie médicale, publiée 10 ans après celle de 2007, a relevé une montée en puissance des médecins diplômés en Roumanie qui sont aujourd'hui au nombre de 4.254, soulignant que ce nombre s'est multiplié par sept (+ 659%) depuis 2007, date de l'entrée du pays dans l'Union européenne. D'après l'étude, ils atteindront en 2020 le nombre de 4.711, soit un effectif proche de celui des diplômés en Algérie (4.812), dont le nombre a cru de 56% en dix ans. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, Dr. Bekkat Berkani Mohamed, avait avancé en janvier der-

nier le chiffre de 10.000 médecins algériens activant en France, alors que dans le milieu des praticiens on parle de plus de 20.000. Le CNOM français, avec ses 290.974 médecins inscrits au tableau de l'ordre au 1^{er} janvier 2017, indique que les médecins diplômés à l'étranger rendent énormément service à certains hôpitaux qui ont du mal à attirer les jeunes médecins français, mais affirme que les médecins étrangers ne sont pas la solution pour combattre les déserts médicaux en France. Par ailleurs, l'étude met en relief une baisse du nombre de médecins en activité régulière, une féminisation de la profession et un renouvellement générationnel. «Les femmes représentent désormais 47% des médecins en activité régulière contre 38% en 2007», a précisé l'étude qui note une baisse préoccupante du nombre de généralistes, alors que la population nationale augmente.

SELON UNE ÉTUDE

Vingt-cinq millions de personnes par an meurent dans des souffrances que la morphine pourrait éviter

Une étude publiée hier révèle que quelque 25 millions de personnes, dont 2,5 millions d'enfants, meurent chaque année dans des souffrances qui auraient pu être allégées grâce à la morphine. Cela représente près de la moitié des décès qui ont lieu dans le monde chaque année, estiment les auteurs de cette étude publiée dans la revue *The Lancet*.

Selon eux, la majorité des patients qui sont privés d'antidouleurs vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, qui reçoivent moins de 4% des 299 tonnes de morphine distribuées dans le monde. «Les inégalités d'accès aux antidouleurs pour les soins palliatifs sont l'une des injustices les plus criantes au monde», affirme l'une des auteurs de l'étude, le professeur Felicia Knaul, de l'Université de Miami.

«Le monde fait face à une lamentable crise de la douleur: un accès limité voir nul à la morphine pour des dizaines de millions d'adultes et d'enfants qui vivent et meurent dans des souffrances horribles et évitables», ajoute-t-elle. Les auteurs de l'étude pointent l'écart entre le manque dans les pays pauvres d'opioïdes destinés à soulager les douleurs et l'abus de ces substances dans les pays riches.

En Amérique du Nord, un nombre croissant de gens deviennent dépendants à de puissants médicaments antidouleurs délivrés sur ordonnance avant, parfois, de se tourner vers l'héroïne, souvent mélangée à des substances de synthèse.

Au niveau mondial, les auteurs de l'étude plaident pour des «politiques globales plus équilibrées, afin de faciliter l'accès aux analgésiques opiacés répondant à un besoin médical».

«L'exemple de plusieurs pays, dont l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni ou l'Ouganda, ainsi que l'Etat du Kerala



en Inde montre qu'on peut tout à fait augmenter l'accès (à ces substances) dans un but médical sans pour autant aggraver le risque d'un usage non médical», assurent-ils.

«Nous ne devons pas laisser l'opio-phobie priver de ces médicaments peuchers et essentiels des patients de pays pauvres qui agonisent alors qu'ils se battent

contre des maladies comme le cancer ou le sida», selon le professeur Knaul.

Les auteurs de l'étude estiment que le fait de fournir aux pays pauvres la morphine ou les traitements équivalents dont ils manquent ne coûterait que 145 millions de dollars par an (122 millions d'euros) si on appliquait les tarifs bas dont bénéficient les pays riches.

ÉTATS-UNIS :

Deux vaccins expérimentaux prometteurs contre le virus Ebola

Un essai clinique publié mercredi a prouvé que deux vaccins expérimentaux contre le virus Ebola se sont avérés prometteurs pour protéger de la fièvre hémorragique pendant au moins un an.

L'étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* a porté sur 1.500 personnes à Monrovia, au Liberia. Les participants ont reçu l'un des deux vaccins en cours de test ou un placebo. Le premier vaccin, rVSV-ZEBOV, a été conçu par des scientifiques du gouvernement canadien et est maintenant sous licence des laboratoires Merck, Sharp et Dohme Corporation.

Le deuxième vaccin, cAd3-EBOZ, a été développé par le Centre de recherche sur les



vaccins de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) et GlaxoSmithKline. Après un mois, 84% des patients vaccinés avec le rVSV-ZEBOV ont développé des anticorps. Après

un an, 80% d'entre eux étaient toujours protégés.

Pour le cAd3-EBOZ, 71% ont développé des anticorps après un mois et 64% étaient toujours protégés à la fin de l'essai.

«Cet essai clinique a fourni des informations précieuses qui sont essentielles pour le développement de ces deux vaccins potentiels contre Ebola», a déclaré Anthony Fauci, le directeur du NIAID. Cette étude «démontre également qu'une recherche clinique bien conçue et éthique peut être menée pendant une épidémie», a-t-il ajouté.

Après avoir reçu le vaccin, certaines personnes ont ressenti des effets secondaires légers ou modérés, comme des maux de tête, des douleurs

musculaires, de la fièvre et de la fatigue», indique le rapport.

L'essai a été mené dans le cadre d'une collaboration de recherche clinique entre les Etats-Unis et le Liberia, connue sous le nom de Partenariat pour la recherche sur le virus Ebola au Liberia (PREVAIL). L'épidémie de virus Ebola a tué plus de 11.000 personnes, principalement au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone, entre la fin 2013 et jusqu'à 2016.

Une quinzaine de vaccins sont en cours d'élaboration à travers le monde contre Ebola, un virus très contagieux. Selon les experts, les premiers vaccins pourraient être approuvés d'ici 2018, dans le cadre d'un processus réglementaire accéléré.

USA

Trump signe une ordonnance visant à invalider l'Obamacare

Le président américain, Donald Trump, a signé jeudi une ordonnance visant à invalider l'Affordable Care Act (ACA), également dénommé Obamacare, sous prétexte que le Congrès, contrôlé par les Républicains, a échoué à abroger ou à remplacer cette loi.

Suggérant que dans le cadre de l'Obamacare, les primes "ont littéralement explosé", M. Trump a comparé son ordonnance "à une première étape qui permettra de venir en aide à des millions d'Américains victimes de l'Obamacare," avant de

signer le document à la Maison Blanche.

M. Trump a expliqué que l'ordonnance exige de la part de plusieurs services du gouvernement qu'ils prennent des mesures pour "favoriser la concurrence, élargir les possibilités de choix et améliorer l'accès à des options - en matière de soins de santé - moins onéreuses et de meilleure qualité" et qu'elle ne "coûtera pratiquement rien" au gouvernement des Etats-Unis.

L'ordonnance de M. Trump propose de permettre à davantage de petites entreprises de créer des associations pour acqui-

rir des assurances maladie plus abordables et plus compétitives, et d'élargir ces associations et plans en matière de soins de santé au-delà des frontières des Etats pour favoriser ce que le président appelle une formidable concurrence et des prix bas.

Il a également demandé que des solutions soient trouvées pour permettre à davantage d'entreprises d'utiliser les dispositions de remboursement des soins de santé (HRA) exonérés pour indemniser leurs employés des frais de santé qu'ils ont engagés.

ONUSIDA: Lancement d'un plan pour réduire les nouvelles infections au VIH

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et d'autres partenaires ont lancé une feuille de route pour la prévention du VIH à l'occasion de la première réunion de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH pour réduire les nouvelles infections à VIH de 75% d'ici à 2020, selon un communiqué publié mercredi par l'ONU.

Malgré une baisse de 50% des décès liés au sida depuis le pic de l'épidémie, la baisse des infections chez les adultes ne progresse que lentement, ce qui incite les Nations Unies à lancer un plan en 10 points établissant des mesures concrètes immédiates pour accélérer les progrès.

«Augmenter les traitements ne mettra pas fin au sida», a déclaré Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. «Nous avons besoin de plus d'énergie et d'action dans la prévention du VIH, un leadership plus fort, des investissements accrus et un engagement communautaire pour garantir que tout le monde, en particulier les personnes à haut risque de VIH, puisse se protéger contre le virus».

Alors que les nouvelles infections à VIH chez les enfants ont diminué de 47% depuis 2010, les nouvelles infections à VIH chez les adultes n'ont diminué que de 11%.

En 2016, dans la Déclaration politique des Nations Unies sur la lutte contre le sida, les pays se sont engagés à réduire les nouvelles infections à VIH de 75%, passant de 2,2 millions en 2010 à 500.000 en 2020. La nouvelle feuille de route encourage les pays à accélérer leurs efforts pour atteindre cet objectif.

«Dans de nombreux endroits, le manque d'accès à l'éducation et le manque d'autonomie concernant leur propre corps empêchent les adolescentes de revendiquer leurs droits humains», a dit la directrice exécutive de l'UNFPA, Natalia Kanam.

«Et les filles les plus pauvres sont celles qui ont le moins de pouvoir de décider si, quand ou avec qui se marier et si, quand ou combien de fois elles seront enceintes. Ce manque de pouvoir rend chacune de ces filles extrêmement vulnérables à l'infection par le VIH, aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses non désirées», a souligné le Dr Kanam.

MADAGASCAR:

Le nombre de morts de la peste s'élève à 57

Le nombre de morts de la peste a atteint 57 à Madagascar entre la période du 1er août, début de l'apparition de l'épidémie, jusqu'au 12 octobre 2017, selon les dernières données du ministère malgache de la Santé publique.

Au total, le ministère de la Santé publique a identifié 561 cas de peste, y compris 415 cas pulmonaires, 144 cas de peste bubonique, un cas de peste de septicémique, et un autre cas non précisé.

La peste est une zoonose bactérienne due à *Yersinia pestis*, que l'on trouve habituellement chez les petits mammifères et les puces qui les parasitent. De 2010 à 2015, on a enregistré 3.248 cas de peste dans le monde, dont 584 mortels, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Environ 400 personnes sont touchées chaque année à Madagascar par la peste, selon la même source.

APS

FIÈVRE DE L'ADULTE : NE PAS LA PRENDRE À LA LÉGÈRE

La fièvre n'est pas une maladie en soi, mais une manifestation signalant une réaction de l'organisme, le plus souvent face à une infection. Une température élevée étant difficile à supporter, il est parfois nécessaire de la faire baisser au moyen d'un médicament contre la fièvre, ou médicament antipyrétique.

Quels sont les symptômes de la fièvre ?

Un organisme sain est en mesure de maintenir une température interne à peu près constante, entre 36°C et 37,2°C, même dans des conditions très défavorables, c'est à dire par une très forte chaleur ou, au contraire, lorsque la température extérieure est basse. Par définition, la fièvre se définit par une température corporelle plus élevée que la normale. On parle en général de fièvre lorsque la température interne du corps dépasse 38°C.

La fièvre s'accompagne souvent d'autres signes dus à la maladie qui la provoque, surtout lors d'une infection. Dans ce cas précis, elle s'annonce, par exemple, par une sensation de froid, des frissons plus ou moins intenses, voire des claquements de dents. La personne se sent faible. Plus tard, la transpiration devient abondante, le pouls et la respiration s'accroissent, la soif augmente. Selon la cause de la fièvre, d'autres troubles peuvent se manifester comme des douleurs articulaires, des nausées, des maux de tête, des diarrhées, etc.

Quelles sont les causes de la fièvre ?

La plupart du temps, la fièvre est provoquée par une infection virale, bactérienne ou parasitaire. La fièvre peut également avoir d'autres causes : un coup de chaleur ; Une insolation ;



Des troubles du système immunitaire ;

Une réaction à certains médicaments ;

Une réaction à un vaccin, par exemple le vaccin contre la fièvre jaune ;

Des troubles de la région du cerveau contrôlant la régulation de la température interne ;

Les suites d'un traumatisme ou d'une brûlure grave.

Que faire en cas de fièvre ?

Surveillez l'évolution de la température. La manière la plus précise de la mesurer est d'utiliser un thermomètre électronique par

voie rectale (par l'anus) ou vaginale. L'utilisation d'un thermomètre électronique dans la bouche demande plus de temps et doit être corrigée, la bouche étant moins chaude que le corps. Les thermomètres infrarouges à utiliser dans l'oreille sont rapides (une seconde) mais exigent une bonne technique pour viser le tympan avec l'appareil. Les autres techniques et appareils de mesure ne sont pas conseillés.

Pour éviter la déshydratation, conséquence de la transpiration due à la fièvre, buvez de préférence des tisanes légèrement sucrées, de l'eau minérale, des jus de fruits ou du bouillon.

N'utilisez un médicament antipyrétique que si la fièvre est mal supportée.

Que fait le médecin en cas de fièvre ?

En questionnant et en examinant le patient, le médecin tente de déterminer la cause de la fièvre. Il recherche l'apparition éventuelle de ganglions s'il soupçonne une infection. Dans certains cas, il peut avoir recours à une analyse de sang, d'urines ou une radiographie. Le traitement de la fièvre dépend de sa cause première. Si l'origine est virale, comme lors d'un refroidissement, le médecin recommande seulement un traitement antipyrétique (contre la fièvre). S'il s'agit d'une infection bactérienne, le médecin prescrit un traitement antibiotique qui, en bloquant la multiplication des bactéries, contribuera à faire baisser la fièvre.

Quelles plantes pour soulager la fièvre ?

Les plantes proposées contre la fièvre sont essentiellement le saule blanc, la reine-des-prés, la petite centauree et le sureau noir.

Le saule blanc et la reine-des-prés dans le traitement de la fièvre

Grâce à ses flavonoïdes et à ses composés salicylés (en particulier la salicine), l'écorce de saule blanc est traditionnellement utilisée pour faire tomber la fièvre. On la prend sous forme de gélules, d'extrait sec ou liquide. La reine-des-prés, ou spirée, qui contient des substances proches de celles du saule

blanc, est parfois utilisée contre les fièvres modérées.

La petite centauree dans le traitement de la fièvre

La petite centauree contient également des flavonoïdes, des acides phénols et des xanthones, qui pourraient être à l'origine de son action contre la fièvre observée chez l'animal. Les fleurs séchées se prennent en infusion.

Le sureau noir dans le traitement de la fièvre

Les fleurs séchées de sureau noir sont parfois utili-

sées pour lutter contre la fièvre, en particulier quand elle est liée aux infections respiratoires bénignes (rhume, rhinopharyngite, etc.).

Existe-t-il des risques à soulager la fièvre avec des plantes ?

Attention, si la fièvre est associée à d'autres symptômes (douleurs urinaires, maux de tête, gêne respiratoire, raideur de la nuque, vomissements, malaise, douleurs dans la poitrine ou le ventre, par exemple), une consultation médicale rapide

s'impose.

De plus, toute fièvre apparaissant après un séjour en zone tropicale justifie une consultation en urgence. Enfin, la persistance d'une fièvre modérée pendant plus de 48 heures doit également amener à consulter un médecin.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine. Comme toutes les plantes amères, la petite centauree n'est pas recommandée aux personnes souffrant d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.



Comment soulage-t-on la fièvre chez un adulte ?

Le traitement de la fièvre consiste avant tout à traiter sa cause. Chez l'adulte, plusieurs substances antipyrétiques peuvent être utilisées pour faire baisser la température en complément du traitement de la cause : le paracétamol, à la dose de 500 mg à 1 g, une à trois fois par jour, sans dépasser 3 g par jour sans avis médical ; L'aspirine à la même dose que le paracétamol ; Des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : le plus souvent l'ibuprofène, à la dose de 200 mg ou 400 mg, une à trois fois par jour, sans dépasser 1,2

g par jour ; le diclofénac, le kétoprofène et le naproxène sont parfois indiqués dans le traitement de la fièvre. L'aspirine et les AINS sont agressifs pour l'estomac et ne doivent pas être utilisés en cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum. Les doses maximales ne doivent pas être dépassées sans l'avis du médecin. N'utilisez pas d'antipyrétique plus de trois jours sans avis médical. Parfois, l'aspirine ou le paracétamol peuvent être associés à de la vitamine C ou à de la caféine ; l'intérêt de ces associations n'est pas démontré.

Pendant la grossesse, le traitement de la fièvre repose essentiellement sur l'usage du paracétamol dont la sécurité a été amplement démontrée. Des effets néfastes pour la femme enceinte et l'enfant à naître ont été mis en évidence lorsque l'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont utilisés au cours des quatre derniers mois de la grossesse : le risque existe même avec une seule prise et même si la grossesse est à terme. Leur usage est donc contre-indiqué pendant cette période pour traiter la fièvre.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE CHEZ LES ADOLESCENTS

À l'adolescence, les besoins nutritionnels sont semblables à ceux des enfants, mais fortement augmentés par le développement pubertaire. Face aux comportements alimentaires souvent déréglés des adolescents, il est nécessaire de réagir de manière appropriée pour les aider à maintenir ou à rétablir une alimentation équilibrée.

Arthrose : les avantages des infiltrations

Le genou est, avec la hanche, l'une des localisations les plus fréquentes de l'arthrose. Cette articulation peut parfois bénéficier de l'injection d'acide hyaluronique, qui donne une nouvelle jeunesse au cartilage.

Des infiltrations antichoc

La dégénérescence de l'articulation se caractérise par la destruction progressive de son cartilage. Mais, contrairement à une idée reçue, cet amortisseur ne s'abîme pas parce qu'il s'use, mais parce qu'il subit une modification de son équilibre cellulaire. À l'origine : une perturbation de son renouvellement - le cartilage est un tissu vivant -, qui entraîne une baisse de sa qualité et de sa quantité. En particulier, l'articulation sécrète moins d'acide hyaluronique, qui assure sa lubrification et amorti les chocs. D'où l'idée d'utiliser cette substance comme "médicament". En injectant de l'acide hyaluronique dans la cavité articulaire, les médecins espèrent redonner de l'élasticité à son liquide synovial appauvri et, peut-être, relancer la synthèse naturelle de cette substance. Ce traitement ne se conçoit donc que comme un traitement de fond sur une articulation qui n'est pas encore trop abîmée.

De 6 à 12 mois de répit

Plusieurs injections (en général trois selon le protocole thérapeutique retenu en France) sont nécessaires pour obtenir un bénéfice, sensible au bout de deux à cinq semaines en moyenne. La diminution de la douleur et l'amélioration de la mobilité articulaire constatée dans 60 % des cas pouvant ensuite durer de six à douze mois.

Ces infiltrations sont bien supportées, même si une réaction locale d'un jour ou deux, facile à calmer, s'observe chez certains patients. Pour en diminuer le risque, il est recommandé de ne pas trop solliciter l'articulation dans les 48 heures qui suivent et d'appliquer une poche de glace. Réservé dans un premier temps à l'hôpital, le traitement est désormais disponible en pharmacie et remboursé. Mais il ne peut être effectué que par un spécialiste (rhumatologue, médecin orthopédiste, rééducateur fonctionnel).

Il ne s'agit pas d'un remède miracle, mais d'une méthode de plus destinée aux patients qui ne sont pas suffisamment soulagés par les traitements classiques (anti-inflammatoires, antidouleurs...) et par les mesures d'hygiène (perte de poids, port de bonnes chaussures...). Parfois, c'est aussi un moyen de reculer l'heure de la prothèse.

de la prothèse de la hanche

Les besoins nutritionnels des adolescents

Les adolescents ont des besoins nutritionnels particuliers.

Du point de vue nutritionnel, les besoins des adolescents ne sont pas fondamentalement différents de ceux des enfants. Les recommandations sont les mêmes, les quantités devant être adaptées au poids croissant de l'adolescent. Les besoins des filles et des garçons sont à l'image de leur développement pubertaire. En moyenne, les filles voient leurs besoins augmenter fortement entre l'âge de dix et treize ans, alors que ceux des garçons s'accroissent progressivement de treize à dix-huit ans. L'augmentation de ces besoins est liée aux modifications parfois spectaculaires du corps : un garçon peut grandir de 15 cm en six mois et son poids peut doubler entre l'âge de dix et dix-huit ans.

Des besoins en calcium et en fer augmentés chez les adolescents. L'adolescence est une période essentielle pour la minéralisation du squelette. La constitution d'un solide capital osseux pendant l'adolescence contribue à prévenir les problèmes d'ostéoporose qui peuvent survenir après cinquante ans. Pour cette raison, les apports alimentaires en calcium et en vitamine D sont à surveiller de près pendant cette période.

Les adolescents ont des besoins en fer augmentés avec l'arrivée de leurs premières règles. En France, de nombreuses jeunes filles ont une alimentation trop pauvre en fer, ce qui peut être à l'origine d'une fatigue chronique. Des apports suffisants de viande et de légumes secs sont indispensables pour prévenir ce manque.

Les comportements alimentaires des adolescents

Le bilan nutritionnel des adolescents n'est pas aussi catastrophique que ce qu'on lit parfois dans les magazines. Néanmoins, on constate que plusieurs points restent à améliorer : une consommation



insuffisante de fruits et de légumes ;

Une consommation trop élevée de produits gras ou sucrés tels que snacks, pizzas, hamburgers ou sodas ;

Un excès de grignotage lié à la faim quand les repas ne sont pas suffisamment complets, à l'ennui ou à la confusion des sensations (entre la fatigue et la faim, par exemple).

Une enquête récente a montré que les adolescents ont tendance à perdre les bonnes habitudes qu'ils avaient plus jeunes. À quinze ans, 43 % ne prennent pas régulièrement de petit-déjeuner contre 28 % à onze ans. Seulement 20 % des adolescents consomment un fruit et un légume chaque jour, alors que la moitié d'entre eux ingèrent quotidiennement des sucreries ou des boissons sucrées.

L'obsession de la minceur chez les adolescentes

La tendance la plus préoccupante de ces dernières années est l'obsession grandissante des adolescents - et en particulier des filles - pour la minceur. À quinze ans, la moitié des filles déclarent avoir besoin de faire un régime, alors qu'à cet âge seule une fille sur dix est en

surpoids avéré. Cette tendance s'observe de plus en plus fréquemment chez les préadolescentes vers l'âge de dix ans. Selon une étude, 37 % des filles de onze ans déclarent faire ou avoir besoin de faire un régime alors que moins de 10 % d'entre elles présentent un excès de poids. Cette obsession est à l'origine de problèmes de santé qui vont de la malnutrition et des carences jusqu'aux troubles du comportement alimentaire comme l'anorexie et la boulimie.

Que faire pour que les adolescents mangent mieux ?

Les recommandations nutritionnelles concernant les adolescents sont identiques à celles formulées pour les enfants : privilégier la diversité et la variété, prendre de vrais repas, limiter les sodas et les produits riches en graisses, consommer suffisamment de féculents, de légumes, de fruits et de produits laitiers. Face aux mauvaises habitudes alimentaires d'un adolescent, il est préférable de ne pas faire preuve de laisser-faire, sans pour autant tomber dans un discours moralisateur ou des restrictions abusives. Patience, humour, écoute et... Imagination sont les meilleures armes pour aider les adolescents à manger de manière équilibrée.

L'activité physique, une habitude à développer chez les ados

Les adolescents français ne sont pas suffisamment actifs : seulement 12 % des filles et 27 % des garçons pratiquent plus de cinq heures d'activité physique par semaine. Comme chez les adultes, la pratique de trente à soixante minutes d'activité soutenue chaque jour doit faire partie des bonnes habitudes. Parallèlement, le temps passé chaque jour devant un écran de télévision ou d'ordinateur devrait être inférieur à deux heures.

Manger devant la télévision

Manger en regardant la télévision, seul ou en famille, favorise la prise de poids. En effet, devant le petit écran, notre attention est détournée ; nous avons moins conscience des aliments ingérés, de la faim ou de la satiété. De plus, devant le petit écran, nous avons tendance à grignoter des produits gras comme les gâteaux, les chips, le pop-corn ou les biscuits apéritifs. Enfin, et en particulier chez les enfants et les adolescents, cette pratique peut créer une sorte de conditionnement où le fait de regarder la télévision entraîne systématiquement le désir de manger.

Une visite chez le médecin pour contrer l'obsession de la minceur. Face à une adolescente obsédée par la minceur, il est utile de chercher de l'aide pour l'amener à relativiser ses préoccupations. Profitez d'une visite chez le médecin pour calculer son indice de masse corporelle (IMC) et le comparer aux valeurs de référence. La plupart du temps, les adolescentes qui se trouvent trop grosses se situent, en fait, dans les valeurs normales. Le médecin pourra la rassurer et lui rappeler que très souvent la silhouette des jeunes filles s'allonge au moment de la puberté et que les mannequins ne sont pas forcément bien dans leur peau.

ADO : IL DÉVORE, C'EST NORMAL ?

Voilà son ado s'empresser à table et au goûter à parfois de quoi inquiéter les parents. Qu'ils se rassurent, les ados ont besoin de manger, et vraiment plus que nous !

"Un ado, il vaut mieux l'avoir en photo qu'en pension", dit-on souvent. Ce coup de fourchette spectaculaire est donc généralement étonnant, quand elles sont en pleine croissance et ont besoin de 2200

Cal par jour environ. Pour les garçons, cela peut arriver plus tard, entre 14 et 17 ans. Il leur faut alors 3000 à 3500 Cal quotidiennement.

Il lui faut davantage de glucides

Éfrayantes, la quantité de pâtes qu'il peut ingurgiter ! En fait, c'est une manière de couvrir des besoins plus importants en glucides. « Impossible d'évaluer

précisément la quantité nécessaire, mais ce qui est certain, c'est que votre ado peut sans problème en manger midi et soir », rassure le Dr Dominique-Adèle Cassuto, endocrinologue-diabétologue, attachée au service nutrition de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). Ce qui permet aussi de limiter ses grignotages entre les repas. « Laissez-le gérer les quantités à table, sans lui dire qu'il va se rendre malade, ou pire, qu'il (et

surtout elle) va grossir, recommande le Dr Cassuto. A vous de veiller à la qualité et à l'équilibre alimentaire ».

Bien sûr, votre ado doit aussi avoir son quota de fruits, de légumes, de laitages, de viande et de poisson. S'il décrie que les légumes le dégoutent, tentez les crudités qui passent mieux. Et si il ne veut pas entendre parler de viande, compensez avec des légumes farcis à la viande hachée.

SOMALIE Le ministre de la Défense et le chef des armées de Somalie démissionnent

Le ministre somalien de la Défense, Abdirashid Abdullahi Mohamed, et le chef des armées, Ahmed Mohamed Jimale, ont démissionné jeudi.

Le ministre de l'Information, Abdirahman Omar Osman, a confirmé ces démissions, précisant que le ministre de la Défense avait motivé cette décision par des raisons personnelles, tandis qu'aucune raison n'a été mentionnée pour la démission du chef des armées six mois à peine après sa désignation.

M. Osman a indiqué que le cabinet avait donné son aval à ces deux démissions, et nommé en remplacement Abdiweli Jama Hussein en tant que nouveau chef des forces de l'Armée nationale somalienne (SNA).

«Le ministre de la Défense et le chef des armées ont démissionné aujourd'hui, et le gouvernement somalien a approuvé la nomination du général Abdiweli Jama Hussein (Gorod) au poste de nouveau chef des armées, suite à la démission du général Mohamed Ahmed Jimale», a dit M. Osman.

NIGERIA: 5 morts dans un attentat suicide attribué à Boko Haram

Cinq personnes, quatre miliciens et un civil, ont trouvé la mort jeudi dans un attentat suicide perpétré par le groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, a indiqué une milice pro-gouvernementale. Un groupe d'hommes armés appartenant à Boko Haram a attaqué dans la matinée le village de Belbelu, dans le district de Konduga de l'Etat du Borno, a déclaré Ibrahim Liman, membre de la milice pro-gouvernementale CJTF (Civilian Joint Task Force) cité par l'AFP.

L'un d'entre eux s'est approché d'un groupe de combattants du CJTF, qui ont ouvert le feu en vain.

«Quand il est arrivé plus près, il a fait détonner les explosifs qu'il portait, tuant quatre membres du CJTF et en blessant deux autres.

Une femme qui se trouvait non loin est aussi décédée», a expliqué Ibrahim Liman.

Après la fuite des miliciens survivants, les hommes armés ont dérobé le sorgho, le mil et le maïs stocké dans un silo du village, a-t-il ajouté.

Ces informations ont été confirmées par un membre des services d'urgence de l'Etat du Borno.

Mercredi, l'ONG Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) a publié d'une étude sur les intentions des 1,8 million de déplacés dans le nord-est du Nigeria. Sur les 27.000 personnes déplacées interrogées par l'organisation humanitaire, 86% d'entre elles ont indiqué qu'elles n'étaient pas prêtes à retourner chez elles, citant en majorité l'insécurité comme raison majeure.

NIGER : Un commerçant blessé et d'autres rançonnés par des individus armés à Kolomane

Au moins un commerçant a été blessé et plusieurs autres rançonnés par des hommes armés qui ont attaqué un marché à Kolomane, dans l'ouest du Niger, près de la frontière malienne, a indiqué une source sécuritaire à Niamey. Les assaillants non identifiés, venus à bord de plusieurs motos, ont pris d'assaut, jeudi après-midi, le marché et ont eu le temps de piller tout le village, avant de se replier vers la frontière malienne, a précisé la source.

Suite à une poursuite aussitôt engagée par un détachement de la Garde nationale dans la zone, six motos des assaillants ont été récupérées, a affirmé la même source militaire.

Le secteur reste quadrillé et des opérations de recherche menées à l'aide de moyens aériens et terrestres par l'armée nigérienne sont en cours afin de neutraliser les bandits, ajoute-t-elle. Cette attaque est intervenue en dépit de l'état d'urgence décrété dans cette zone du Niger depuis le 3 mars dernier.

Cette zone subit depuis quelques temps des attaques perpétrées par des hommes non identifiés, ayant fait plusieurs morts.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Après plus de 40 ans, le peuple sahraoui «noble et pacifique» mérite une réponse da la communauté internationale

Le peuple sahraoui qui continue d'opter pour le dialogue comme voie privilégiée pour une solution définitive à sa cause après plus de 40 ans, mérite une réponse de la communauté internationale, a indiqué le sénateur espagnol Pablo Rodriguez Cejas, soutenant que «la Minurso doit reprendre sa mission principale relative à la tenue d'un référendum d'autodétermination qui n'a que trop tardé.»

«Plus de quatre décennies passées dans des camps, les sahraouis continuent d'opter pour le dialogue, comme voie privilégiée pour une solution juste à leur cause, ce qui montre que ce peuple est noble et pacifique», a souligné le sénateur des Canaries, dans un communiqué, à son retour d'un voyage aux camps des réfugiés sahraouis.

Le sénateur Pablo Rodriguez qui a fait partie d'une délégation canarienne qui a visité les camps des réfugiés sahraouis témoigne de sa solidarité avec le peuple sahraoui tout en mettant l'accent sur la nécessité de trouver une «solution définitive permettant aux réfugiés de retourner à leur pays».

«Le peuple sahraoui, a-t-il dit, mérite une réponse de la communauté internationale et la mission des nations unies pour le Sahara occidental (Minurso) doit reprendre sa mission principale relative à la tenue d'un référendum d'autodétermination qui n'a que trop tardé.»

«Les Sahraouis se retrouvent maintenant face à deux



murs, celui construit par le Maroc, séparant le territoire sahraoui occupé de celui libéré, et le mur du silence et de l'oubli», a indiqué Pablo Rodriguez, qui a par ailleurs demandé à la communauté internationale, «une plus grande implication dans le règlement de ce conflit afin de permettre à cette population forcée à l'exil depuis des années, à retourner à son pays d'une manière pacifique».

Pablo Rodriguez ainsi que le reste de la délégation

canarienne ont tenu à remercier les Sahraouis pour la «bonne organisation de la vie quotidienne dans les camps et la bonne gestion des aides, des projets coopération et de la solidarité internationale».

A cet égard, il a déclaré que le peuple sahraoui est un «excellent exemple de l'organisation, de l'unité, de la persévérance, et surtout de la noblesse», tout en rappelant que «les îles Canaries ont joué et jouent encore, un rôle important dans le développement de la

société sahraouie, non seulement par le biais d'une coopération active mais aussi par les liens d'amitiés qui lient les deux peuples voisins».

Le sénateur a par ailleurs, souligné le rôle important joué par les femmes dans les camps de réfugiés.

«La femme sahraouie joue un rôle particulièrement pertinent car elle est non seulement responsable de l'organisation de chacune des wilayas où des villages, mais aussi, elle participe activement dans la vie politique et sociale», a-t-il dit.

La délégation canarienne composée de membres du Parlement des îles Canaries, des représentants des municipalités et des Conseils municipaux, d'universitaires, de journalistes et de responsables des projets de coopération, a tenu lors de son séjour dans les camps des réfugiés sahraouis, de nombreuses réunions de travail avec divers ministres de la République arabe sahraouie démocratique avant d'être accueillie par son président, Brahim Ghali.

LIBYE-ONU Fayez Al Sarraj soutient la feuille de route présentée par l'envoyé onusien pour la Libye et qui devrait aboutir à une issue à la crise actuelle

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, a affirmé son soutien à la feuille de route proposée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Ghassan Salamé, et qui devrait aboutir à «une sortie de la crise, à savoir l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires».

Selon un communiqué du Conseil, ces propos ont été tenus par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, lors d'une audience qu'il avait accordée, mercredi dernier dans l'après-midi au siège du Conseil à Tripoli, aux membres de la commission constitutive de l'Instance de Tripoli.

Il a été procédé lors de cette rencontre à l'examen des nouveautés de la situation politique et de la feuille de route présentée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Ghassan Salamé, ajoute le même communiqué.

M. Al Sarraj a réaffirmé, lors de cette rencontre, «son soutien» à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU et qui «aboutira à ce qu'il considéré comme une issue à la crise, à savoir l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires», a-t-il dit, rappelant dans ce cadre, ses observations faites quant «à l'importance de mettre en place des calendriers pour les étapes de l'initiative onusienne tout en mettant l'accent sur l'impératif de se montrer ferme envers les semeurs d'obstacles qui veulent que la situation demeure telle quelle afin qu'il ne perdent pas leurs postes et privilèges actuels», pré-



cise le communiqué.

Selon la source, M. Al Sarraj a répondu à plusieurs interrogations soulevées par les membres de l'Instance sur la constitution, selon la même source qui relève que toutes les parties ont convenu de «l'importance de soumettre la constitution au référendum, conformément au processus démocratique afin que le peuple puisse s'y prononcer».

M. Al Sarraj a salué, dans ce cadre, les efforts des membres de l'Instance de Tripoli dans la consécration du concept de citoyenneté et de l'état civil à travers les rencontres et les conférences organisées par cette même instance, affirme-t-on de la même source.

A leur tour, les membres de l'Instance de Tripoli ont apporté leur soutien aux efforts consentis par Al Serradj

pour sortir le pays de la crise, tout en espérant que le processus politique puisse aboutir à l'édification d'un Etat civil démocratique et moderne».

Les membres ont également fait part de leur «détermination à présenter, avec l'aide d'experts économiques, une feuille de route pour la crise monétaire et la débattre avec le président et le gouverneur de la banque centrale libyenne», une initiative saluée par le président du Conseil présidentiel qui a affirmé qu'elle contribuait à «résoudre les difficultés auxquelles fait face le pays».

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé a présenté septembre dernier au cours d'une réunion de haut niveau tenue à New York sur la Libye, une feuille de route pour la résolution de la crise dans ce pays qui comprend trois étapes.

Elle prévoit en premier lieu un amendement, à compter de la semaine prochaine, de l'accord politique libyen (LPL) signé en décembre 2015, l'organisation, .

La deuxième étape consiste en l'organisation, sous l'égide du SG de l'ONU, d'une conférence nationale en vue de rassembler les différentes parties libyennes, notamment les parties refusant de faire part de l'opération politique, et d'ouvrir un dialogue avec les milices armées et présenter une initiative pour unifier l'armée nationale.

Il s'agit pour la troisième étape de formuler un projet de constitution et la tenue d'élections parlementaires et présidentielles.

NUCLÉAIRE IRANIEN : Trump devrait dévoiler une stratégie «certifiant» ou «remettant en cause» l'accord entre Téhéran et les grandes puissances

Le président américain Donald Trump devait dévoiler hier une stratégie qui pourrait «certifier» ou «remettre en cause» l'accord sur le programme nucléaire iranien conclu entre Téhéran et les grandes puissances en 2015.

Conclu à Vienne par l'Iran avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni), plus l'Allemagne, le Plan global d'action commun (PGAC) prévoit une levée progressive et conditionnelle des sanctions en échange de la garantie que Téhéran ne se dotera pas de l'arme atomique.

Une remise en cause, au moins partielle, de l'avancée «emblématique» de son prédécesseur Barack Obama, s'annonce comme l'une de ses décisions les plus controversées, neuf mois après son arrivée au pouvoir.

M. Trump, magnat de l'immobilier est, de fait, très isolé sur ce dossier. Téhéran bien sûr, mais aussi tous les autres signataires de ce texte historique - Moscou, Pékin, Paris, Londres et Berlin - ont mis en garde contre un retour en arrière aux conséquences imprévisibles.

Lors d'un discours prévu à 12H45 (16H45 GMT), M. Trump qui a à nouveau parlé mercredi d'un «très mauvais accord», devrait plaider selon les analystes pour une approche «plus agressive» dans la vérification des engagements de l'Iran et renvoyer la balle dans le camp du Congrès sur l'avenir de ce texte qui vise à empêcher l'Iran de se doter de l'arme atomique.

S'il ne devrait pas se retirer de cet accord conclu par l'Iran et le Groupe des Six, le président américain pourrait ouvrir une période de grande incertitude en refusant de «certifier» le fait que Téhéran respecte ses engagements, en dépit des assurances en ce sens de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Aussi, une «non-certification» placerait, de facto, le Congrès américain en première ligne: les parlementaires auraient alors 60 jours pour décider de ré-imposer, ou non, les sanctions levées depuis 2015.

Un retour des sanctions signifierait clairement la mort de cet accord à peine négocié. Mais d'autres scénarios sont possibles, d'autant que plusieurs membres de l'administration Trump, au premier rang des-



quels le général Jim Mattis, chef du Pentagone, ont affirmé que le texte était dans l'intérêt de la sécurité nationale des Etats-Unis.

Que vont faire les élus américains ? «C'est notre inquiétude», reconnaît un diplomate occidental, cité par des médias, pressant les sénateurs de trouver un «compromis pour ne pas tuer l'accord».

La réaction de l'Iran ne s'est pas faite attendre.

«Si les Etats-Unis prennent une position hostile à l'égard d'un accord international», «ils ne s'opposent pas seulement à l'Iran mais au monde entier», a dores et déjà assuré le président iranien Hassan Rohani.

Si Téhéran et Washington ont rompu leurs relations diplomatiques en 1980, au lendemain de la révolution islamique de 1979, la fin de la présidence Obama avait marqué le début d'une évolution.

Peu après la signature de l'accord nucléaire, le président démocrate Obama avait jugé que cet accord donnait «une chance d'aller dans une nouvelle direction».

Mais depuis son installation à la Maison Blanche le 20 janvier, Donald Trump n'a eu de cesse de durcir encore le ton face à Téhéran en critiquant l'accord sur son programme nucléaire, dont les premières négociations ont été entamées en 2003 avant de déboucher sur l'accord de 2015 après douze ans de crise et 21 mois de négociations acharnées.

Un accord conclu après d'âpres négociations et entériné par le Conseil de sécurité

Au termes de cet accord, conclu après de longues et âpres négociations et enté-

riné par le Conseil de sécurité de l'ONU, Téhéran s'engage à réduire ses capacités nucléaires (centrifugeuses, stock d'uranium enrichi...) pendant plusieurs années.

Le but est de rendre quasiment impossible la possibilité pour l'Iran de se doter de l'arme atomique, tout en assurant à Téhéran, qui a démenti toute visée militaire, le droit de développer une filière nucléaire civile.

Conformément à ce qui est prévu par l'accord, l'Iran a réduit à 5.060 le nombre de ses centrifugeuses en activité servant à enrichir l'uranium (contre 10.200 au moment de la signature de l'accord) et s'engage à ne pas dépasser ce nombre pendant une durée de 10 ans.

Téhéran a également accepté de modifier son réacteur à eau lourde d'Arak, sous le contrôle de la communauté internationale, de manière à rendre impossible la production de plutonium à usage militaire dans cette installation.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est chargée de contrôler régulièrement tous les sites nucléaires iraniens, avec des prérogatives considérablement accrues.

L'Iran a accepté un «accès» limité de l'AIEA à des sites non nucléaires, notamment militaires.

L'AIEA a mené au moins 400 inspections régulières de sites iraniens ainsi que 25 visites de dernière minute, auxquelles Téhéran consent au titre exclusif de la mise en oeuvre du texte et du protocole additionnel au Traité de non prolifération (TNP) que l'Iran a accepté d'appliquer.

Le 9 octobre, le chef de l'AIEA a de nouveau confirmé, pour la huitième fois, que l'Iran respectait ses engagements au titre de l'accord nucléaire.

L'accord, entériné par le Conseil de sécurité le 20 juillet 2015, est entré en vigueur le 16 janvier 2016, ouvrant la voie à une levée partielle des sanctions internationales contre l'Iran.

Les embargos de l'ONU sur les armes conventionnelles et sur les missiles balistiques sont maintenus jusqu'en 2020 et 2023 respectivement.

Cependant, le Conseil de sécurité peut accorder des dérogations au cas par cas.

De nombreuses sanctions internationales ont été depuis levées, ouvrant notamment la porte aux investissements étrangers.

fonds désaccords. Les négociations sur les questions les plus ardues, comme le contrôle de la sécurité dans la bande de Gaza et le sort des 25.000 hommes de la branche armée du mouvement de résistance Hamas, risquaient d'être remises à plus tard.

Le Hamas avait annoncé en septembre dernier qu'il était prêt à remettre le contrôle de la bande de Gaza au gouvernement de consensus national dirigé par le Premier ministre Rami Hamdallah et s'est dit favorable à l'organisation d'élections législatives et présidentielles.

DIPLOMATIE Les EAU mettent fin à la mission de leur ambassadeur non résident en Corée du Nord

Les Emirats arabes unis (EAU) ont déclaré jeudi qu'ils avaient décidé de mettre fin à la mission de leur ambassadeur non résident en Corée du Nord, a rapporté l'agence de presse d'Etat WAM citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministère a «mis en place des mécanismes exécutifs en coordination avec les autorités concernées dans le pays, afin de mettre en oeuvre les récentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies» sur les programmes nucléaire et balistique de Pyongyang, selon le communiqué.

«Les EAU, en tant que membre actif et responsable de la communauté internationale, joueront leur plein rôle dans le respect de la légitimité internationale, afin de mettre en oeuvre la volonté de la communauté internationale», a indiqué le communiqué, ajoutant que les EAU prendront des mesures supplémentaires dans la suspension de la délivrance de visas et permis commerciaux aux ressortissants et aux entreprises de la Corée du Nord.

ÉTATS-UNIS/CORÉE DU SUD Début prochain d'un exercice naval conjoint entre Séoul et Washington

Les marines des Etats-Unis et de la Corée du Sud entameront la semaine prochaine à un exercice naval, a annoncé hier l'US Navy.

La 7ème flotte de la marine américaine a annoncé que le porte-avions USS Ronald Reagan et deux destroyers participeront à l'exercice aux côtés de bâtiments sud-coréens.

Les manoeuvres se dérouleront du 16 au 26 octobre en mer du Japon et en mer Jaune et renforceront «les communications et le partenariat» entre les deux marines, ajoute la 7ème flotte dans un communiqué.

L'armée américaine a intensifié ses activités ces derniers jours dans la péninsule coréenne.

Le sous-marin nucléaire USS Michigan est arrivé vendredi dans le port sud-coréen de Busan, selon des médias, quelques jours après le départ d'un autre sous-marin nucléaire, l'USS Tuscon.

En début de semaine, deux bombardiers lourds supersoniques ont survolé la région, lors d'un premier exercice nocturne associant les aviations du Japon et de la Corée du Sud.

Les tensions sur la péninsule sont à des sommets ces derniers mois.

La Corée du Nord et les Etats-Unis se livrent à des échanges de menaces belliqueuses.

Depuis, Washington intensifie les exercices militaires avec la Corée du Sud et le Japon.

ONU-PALESTINE-ISRAËL Guterres félicite le président Abbas pour l'accord de réconciliation palestinien

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a félicité jeudi, lors d'un entretien téléphonique, le président palestinien, Mahmoud Abbas, pour l'accord de réconciliation palestinien signé au Caire, a indiqué son service de communication.

Antonio Guterres s'est dit «encouragé par les progrès récents qui permettent au gouvernement palestinien de prendre ses responsabilités à Gaza» et «salue les efforts de l'Egypte pour atteindre cet objectif», précise un communiqué de l'ONU. Pour le secrétaire général, «il reste

urgent de s'occuper de la crise humanitaire» dans la bande de Gaza, notamment dans le domaine de l'électricité et pour améliorer les possibilités d'entrée et de sortie de ce territoire, ajoute le texte.

Le Hamas et le Fatah sont parvenus à un accord après deux jours de discussions menées à huis clos au Caire et censées concrétiser une réconciliation annoncée la semaine passée, a indiqué le Hamas dans un communiqué jeudi.

Les pourparlers portent sur les détails concrets du rapprochement entre les deux parties, après une décennie de pro-

sont élus), ainsi qu'un système similaire pour les sénateurs.

Ce nouveau système électoral baptisé «Rosatellum», du nom du député de centre gauche Ettore Rosato qui l'a présenté, favorise surtout les coalitions de parti et ne fait donc pas l'affaire du M5S qui refuse toute alliance.

Le gouvernement avait engagé sa confiance au cours de trois votes préalables sur les principaux articles controversés, qui ont eu lieu mercredi et jeudi matin.

La loi est soutenue par le Parti démocrate (PD, centre gauche) au pouvoir, mais aussi par les deux principaux partis de l'opposition de droite, la Ligue du Nord de Matteo

Salvini et Forza Italia de Silvio Berlusconi. Ce système mixte présente un avantage pour ces partis traditionnels, au fort enracinement territorial et ayant des candidats connus de la population locale, au détriment du Mouvement 5 Etoiles dont la majeure partie des élus sont des inconnus choisis via un vote sur le site internet du mouvement.

Les derniers sondages créditent le M5S de 27% des intentions de vote, au coude-à-coude avec le Parti démocratique, devant Forza Italia (droite) et la Ligue du Nord (extrême droite) aux environs de 14% chacun.

RUSSIE

Lancement d'un satellite européen d'observation de la Terre



La Russie a lancé hier un satellite européen dédié à la surveillance de l'atmosphère terrestre, ont rapporté des médias.

Une fusée Rockot transportant le satellite Sentinel 5P a décollé à 09h27 GMT depuis le cosmodrome de Plessetsk, dans le nord de la Russie.

Le satellite, qui fait partie du programme d'observation de la terre Copernicus «pourra cartographier quotidiennement l'ensemble de la planète», selon un communiqué de l'Agence spatiale européenne (ASE).

«Les informations qu'il recueillera viendront alimenter le Service de surveillance de l'atmosphère de Copernicus, qui a pour fonction d'établir des prévisions de la qualité de l'air et de fournir une aide à la décision», précise le communiqué.

Pour cela, Sentinel 5P mesurera notamment les concentrations d'aérosols et de nombreux gaz à l'état de traces tels que le dioxyde d'azote, l'ozone, le formaldéhyde, le dioxyde de soufre, le méthane ou le monoxyde de carbone.

Des gaz qui influent sur notre santé et sur notre climat.

Le satellite devrait également fournir des informations sur les émissions de cendres volcaniques, indispensables à la sécurité du trafic aérien, ou sur les concentrations en rayonnements UV dangereux pour notre épiderme.

Cette mission fait partie du programme Copernicus de l'Union européenne, pour la surveillance de l'environnement.

Il comprend plusieurs types de satellites. Cinq ont déjà été lancés.

ANGOLA

Le premier satellite angolais sera mis sur orbite en décembre prochain

Le premier satellite angolais «AngoSat-1» sera mis sur orbite en décembre prochain, a annoncé mercredi l'Institut national pour la promotion de la société de l'information en Angola. Manuel Homem, directeur général de l'institut, a indiqué que le satellite apporterait des avantages aux services d'interconnexion des opérateurs de communication, des services de télé-médecine, de l'enseignement à distance et de l'expansion des services de communication, y compris la radio et la télévision dans les régions éloignées du pays.

Comme le satellite couvrira une partie de l'Afrique et de l'Europe, il pourra également apporter des retombées économiques en Angola par la vente de ses services, a affirmé M. Homem.

Construit par un consortium russe, AngoSat-1 sera lancé à partir du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan à travers une fusée ukrainienne.

Au moins 47 ingénieurs angolais en aérospatiale, formés en Chine, en Argentine, au Brésil, au Japon et en Russie, garantiront le fonctionnement du satellite.

Le projet AngoSat-1 est en cours depuis 2012.

USA

Des scientifiques créent un tissu artificiel de camouflage inspiré du poulpe

Des scientifiques ont réussi à créer un tissu artificiel de camouflage inspiré de la peau du poulpe et de la seiche, deux animaux qui changent d'apparence pour se fondre dans l'environnement et échapper à leurs prédateurs.



Ces animaux peuvent en effet rapidement modifier la texture de leur peau ainsi que sa couleur pour ressembler à des algues, des coraux ou d'autres éléments qu'ils détectent pour se camoufler, expliquent ces ingénieurs de l'Université Cornell, dans l'Etat de New York, dont l'invention fait l'objet d'une présentation jeudi dans la revue Science.

Ces chercheurs ont mis au point un matériau activé pneumatiquement qui imite le fonctionnement des papilles, de petites éminences charnues à la surface d'une muqueuse, que ces céphalopodes activent en un clin d'oeil pour changer leur apparence.

Ils peuvent tout aussi rapidement rétracter ces papilles.

«Un grand nombre d'animaux ont des papilles mais ils ne peuvent pas les étendre ou les rétracter instantanément comme les poulpes et les seiches», explique le biologiste Roger Hanlon du Marine Biological Laboratory (MBL).

«Ces mollusques n'ont pas de coquille, et leur principale défense contre des prédateurs est leur peau capable de changer d'apparence», ajoute-t-il.

Ces papilles sont des exemples d'hydrostat musculaire, un muscle qui peut changer de forme tout en conservant son volume, comme la langue humaine, précisent les chercheurs.

«Chez la seiche européenne, on compte au moins neuf groupes de papilles qui sont contrôlées indépendamment par le cerveau.

Et chacune de ces papilles passe d'un état en deux dimensions à une forme qui peut être par exemple conique, ou à une dizaine d'autres formes possibles», précise James Pikul, professeur au Département d'ingénierie et de mécanique appliquée à l'Université de Pennsylvanie.

«Tout dépend de la position du muscle», ajoute-t-il.

Cette avancée technologique a per-

mis de fabriquer un tissu synthétique pouvant passer d'une forme en deux dimensions à une autre en trois dimensions en se rétractant. «Les ingénieurs avaient déjà mis au point des moyens sophistiqués de contrôler la forme de matériaux souples...mais nous voulions un système simple, rapide et solide facile à contrôler», explique le professeur Pikul.

«C'est l'exemple classique d'ingénierie inspirée par la biologie avec un éventail d'applications potentielles», relève Roger Hanlon. Le matériau pourrait ainsi refléter la lumière en deux dimensions et l'absorber dans sa forme en trois dimensions, indique-t-il. «Cela pourrait avoir des applications pour manipuler la température d'un matériau en toutes circonstances», ajoute le scientifique.

Les poulpes et les seiches utilisent cette capacité à manipuler leurs papilles seulement pour le camouflage et non pour leur locomotion ou la séduction sexuelle.

ENVIRONNEMENT

Un satellite de la Nasa révèle des pics saisonniers de CO2 autour du globe

Un satellite de l'agence spatiale américaine (Nasa) a révélé des pics saisonniers d'émissions de dioxyde de carbone (CO2) autour du globe dont une forte augmentation en 2015 dans les régions tropicales, en raison du courant chaud El Nino.

Les résultats de cinq études publiées jeudi dans la revue Science sont basés sur des données recueillies par le satellite «Orbiting Carbon Observatory-2» ou OCO-2, lancé par l'agence spatiale américaine en 2014.

L'objectif de ce programme est d'examiner la circulation et l'évolution dans l'atmosphère du CO2 produit par la combustion des énergies fossiles et de déterminer l'impact de la végétation terrestre dans l'émission et la capture du CO2.

«Ces données révèlent un changement surprenant du cycle du carbone dans l'hémisphère nord selon les saisons avec notamment une nette augmentation du CO2 dans l'atmosphère au printemps provenant de la végétation terrestre», pointe l'une de ces études.

«Mais pendant l'hiver, la production de CO2 par les



plantes est minimale tandis que la décomposition des végétaux alimente la production de CO2 quand les températures se réchauffent.

Et cela combiné aux émissions continues provenant de la combustion du charbon et des hydrocarbures au-dessus de la Chine, de l'Europe et des Etats-Unis explique que les taux saisonniers de CO2 atteignent les plus hauts niveaux en avril dans l'hémisphère nord», précisent ces scientifiques.

Avec l'avancement du printemps et à l'approche de l'été, les plantes commencent à absorber de nouveau plus de CO2 jouant leur rôle de puits de carbone. Une

autre de ces cinq études a déterminé que le courant équatorial chaud du Pacifique El Nino, qui réapparaît épisodiquement, a entraîné en 2015 des émissions de CO2 beaucoup plus importantes dans les tropiques que les années précédentes.

Ainsi en 2015 et au début de 2016, El Nino «a provoqué l'émission d'environ 2,5 milliards de tonnes de carbone de plus dans l'atmosphère qu'en 2011», lors de sa précédente apparition.

Selon les chercheurs, ce changement s'explique surtout par une diminution des précipitations en Amérique du Sud et un accroissement

des températures en Afrique, un phénomène qui devraient empirer d'ici la fin du siècle avec le réchauffement planétaire.

«Ces données nous permettent de quantifier cet échange net de carbone entre la Terre et l'atmosphère dans des régions particulières pendant les années où El Nino est actif», explique Junjie Liu du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa à Pasadena en Californie, principal auteur de cette étude.

En 2015 et 2016, le satellite OCO-2 a enregistré une hausse de 50% du CO2 dans l'atmosphère par rapport aux moyennes relevées au cours des années précédentes. Ces mesures sont similaires à celles effectuées par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Ces poussées records se sont produites en dépit d'émissions de CO2 résultant des activités humaines en 2015-2016 globalement stables.

En Asie tropicale, l'augmentation saisonnière des émissions de CO2 s'explique surtout par la combustion de la bio-masse.

APS

FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE : Pour une plus grande ouverture sur l'universalité

Le Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) revient en sa 9ème édition avec le même objectif d'ouvrir le champs culturel algérien sur l'universalité et la volonté de perpétuer les échanges avec les «grandes nations» de la musique classique pour familiariser davantage le public algérien avec cette musique savante.

Prévu du 14 au 18 octobre, ce festival, l'un des plus attendus de la scène artistique, a gagné en popularité, réussissant à asseoir sa notoriété pour arriver au fil des années à une moyenne de dix à quinze mille spectateurs par édition.

Grâce aux échanges culturels avec plusieurs pays où la musique symphonique relève de la tradition cet événement a pu rassembler, sur l'ensemble des éditions, une trentaine de pays qui, pour certains d'entre eux, ont délocalisé leurs concerts dans plusieurs villes d'Algérie, confirmant à chaque fois l'intérêt du public.

L'Italie, l'Espagne, la Tchéquie ou les Etats Unis, entre autres pays plusieurs fois invités à ce festival, tiennent à accompagner cet événement en étant présents hors festival à travers la programmation de plusieurs concerts où les œuvres des grands compositeurs sont restituées, au grand bonheur du public algérien.

Institué en 2009, le festival de musique symphonique a été créé après le lancement, en 1992, de l'Orchestre symphonique national sous l'impulsion du regretté maestro Abdelwahab Salim.

Conforté à ses débuts, par la vingtaine d'instrumentistes qu'il comptait, l'Ons est ensuite rebaptisé «Orchestre de l'Opéra d'Alger» qui compte désormais une cen-



taine de musiciens sous la direction artistique du maestro Amine Kouider.

L'esprit d'universalité toujours présent

«Diffuser la musique universelle à travers l'Algérie et promouvoir le patrimoine musical national», sont parmi les objectifs du Festival de musique symphonique dont l'esprit continue d'être présent à travers les prestations, dans l'intervalle de deux éditions, de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger.

A travers la multiplication des tournées en Algérie, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger sous la direction de Amine Kouider s'est investi dans un programme visant à la vulgarisation de la musique classique pour mieux la fixer dans le paysage culturel algérien.

De même, la programmation des concerts pédagogiques desti-

nés aux enfants, à travers lesquels le genre classique est décortiqué jusqu'aux origines des instruments pour permettre une meilleure adaptation au registre de cette musique savante, réputée difficile d'accès aux profanes, obéit au même souci.

Crée en mars 2017, l'Orchestre de jeunes de l'Opéra d'Alger (ou «Orchestre symphonique +B+») est constitué d'une trentaine d'instrumentistes issus des différents instituts régionaux de musique que le regretté Rachid Saouli avait regroupé.

Avec une moyenne d'âge de 20 ans, sa raison d'être est d'assurer la pérennité de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, avant de pouvoir doter chaque grande ville d'Algérie de son propre orchestre symphonique, autre objectif que poursuit le festival.

PRIX KATARA DU ROMAN 2017 : 3 écrivains et romanciers algériens distingués

Trois écrivains et romanciers algériens ont décroché le prix Katara du roman arabe, dans son édition 2017, ainsi que nombre de romanciers arabes au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée jeudi à la «Cité culturelle Katara» à Doha en présence de plusieurs romanciers, critiques littéraires et académiciens arabes.

L'écrivain et journaliste, Saïd Khatibi a décroché le prix Katara du roman arabe pour son roman «quarante ans à attendre Isabelle», tandis que le romancier, Abdelwahab Aissaoui a décroché un prix dans la catégorie romans non publiés, pour son roman «voyage des œuvres oubliées».

Bachir Dhifallah a remporté pour sa part un prix pour sa critique du roman «Etudes du roman arabe». Né en 1984, Saïd Khatibi, écrivain et journaliste algérien a obtenu en 2012 le prix du journalisme arabe et compte à son actif plusieurs œuvres.

Son roman primé «quarante ans à attendre

Isabelle» aborde un aspect de la vie d'Isabelle Eberhardt «1877-1904» qui a vécu dans le sud algérien et mourra jeune, emportée par une crue.

Natif de Hassi Bahbah, le deuxième lauréat, Abdelwahab Aissaoui est un jeune écrivain et romancier algérien (Djelfa) qui compte parmi ses romans «Sierra de muerte» (la vallée de la mort) et «Cinéma Jacob».

Le 3e lauréat, Bachir Dhif Allah, était connu pour son activité littéraire et académique. Natif de Hassi Bahbah (Djelfa) en 1971, il est poète et écrivain. Le lauréat est étudiant en langue et littérature, également titulaire d'un doctorat en critiques modernes et analyse de discours à l'Université d'Alger. Son nom figure dans plusieurs encyclopédies telles que l'encyclopédie des Grands poètes arabes 2009.

A noter que la 3e édition du prix annuel Qatara du roman arabe a connu la participation de 1144 auteurs de différentes catégories.

CHINE : Projection d'un film tourné par cinq réalisateurs des pays des BRICS

Un film tourné par cinq réalisateurs issus des cinq pays des BRICS a été présenté en avant-première mercredi après-midi dans la province chinoise du Shanxi (nord).

Le film, «Où est passé le temps», sortira dans les salles de cinéma du pays jeudi prochain, a déclaré Jia Zhangke, son réalisateur chinois.

Les autres réalisateurs sont le Brésilien Walter Salles, le Russe Alekseï Fedortchenko, l'Indien Madhur Bhandarkar et le Sud-

Africain Jahmil X. T. Qubeka.

M. Jia, né dans la province du Shanxi, a indiqué à la presse que le film était composé de cinq parties. La partie brésilienne montre les suites de l'effondrement d'un barrage. La partie indienne raconte l'amitié entre un vieil homme et un orphelin. La partie russe présente un couple vivant dans une vallée. La partie sud-africaine se déroule dans le futur.

M. Jia raconte quant à lui l'histoire d'un couple souhaitant

un deuxième enfant. Selon le réalisateur chinois, les cinq pays des BRICS connaissent tous un développement rapide, et les vies de leurs peuples présentent des similitudes.

«Cependant, la diversité des contextes culturels et histoires entraîne différents modes de pensée», a-t-il indiqué.

«La Chine se trouve actuellement dans une ère de coopération internationale», selon M. Jia. «Le film représente un essai significatif», a-t-il ajouté.

HISTOIRE

Massacres du 17 octobre 1961 : «Responsable et coupable, l'Etat français doit réparation»



Le politologue Olivier Le Cour Grandmaison a indiqué jeudi que les massacres du 17 octobre 1961 de civils algériens à Paris «sont aujourd'hui connus et doivent être maintenant reconnus par l'Etat français, responsable et coupable».

«Ces massacres sont aujourd'hui connus, ils doivent être maintenant reconnus par les plus hautes autorités de ce pays.

Responsable et coupable, l'Etat doit en effet réparation à celles et ceux qui ont été assassinés, et à leurs descendants», a souligné le maître de conférences en science politique dans une tribune à l'occasion du 56e anniversaire de ce véritable massacre, «le plus important de l'après-guerre».

«Cela passe, entre autres, par la reconnaissance qu'un crime d'Etat a bien été perpétré en ces journées d'octobre 1961», a ajouté le co-auteur de l'ouvrage collectif, «Le 17 octobre 1961 : Un crime d'Etat à Paris» (La Dispute, 2001).

Ce spécialiste de l'histoire coloniale française a rappelé que, ce jour-là, des manifestants ont été tués par balles, d'autres froidement assassinés dans la cour même de la préfecture de police de Paris, certains jetés vivants dans la Seine ou encore frappés à mort après leur arrestation et leur transfert au palais des Sports, au parc des Expositions et au stade Coubertin devenus, pour l'occasion, autant de lieux de détention.

«Là, dans des conditions effroyables, des milliers de +FMA+ (Français musulmans d'Algérie) furent parqués, battus et longtemps laissés sans nourriture et sans soin au milieu des excréments qui s'accumulaient.

Quoi qu'ils fassent, les policiers savaient être couverts par le préfet qui, peu de temps auparavant, leur avait tenu ce langage : +Pour un coup reçu, nous en porterons dix+», a-t-il encore rappelé, relevant que de telles méthodes «ne sont pas inédites».

Pour lui, «elles relèvent d'une terreur d'Etat appliquée depuis longtemps en Algérie, réactivée à la suite du déclenchement de la guerre le 1er novembre 1954 puis importée en métropole où la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires ont été courantes».

ÉTATS-UNIS Les Etats-Unis se retirent de l'Unesco

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi qu'ils se retirent de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), précisant qu'ils souhaitent conserver un statut d'observateur, a indiqué le département d'Etat américain dans un communiqué.

Le retrait ne sera effectif qu'à compter du 31 décembre 2018, conformément aux statuts de l'Unesco, ajoute le communiqué.

Washington avait prévenu début juillet de son intention de réexaminer ses liens avec l'Unesco après sa décision de déclarer la vieille ville palestinienne El-Khalil, en Cisjordanie occupée, «zone protégée» du patrimoine mondial.

Le 7 juillet dernier, la vieille ville d'El Khalil et El Haram El-Ibrahimi, de la Cisjordanie occupée, ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en tant que site «d'une valeur exceptionnelle en danger» ainsi que sur celle d'un «Patrimoine en péril».

La ville a été occupée par Israël comme toute la Cisjordanie en 1967.

Cette occupation n'a jamais été reconnue par la Communauté internationale.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Danse avec les stars

ÉPISODE 1
Saison 8 - Autre



Pour cette huitième saison, Jean-Marc Généreux, Fauve Hautot et Chris Marques ont accepté de remplir pour constituer le jury, re-joints par Nicolas Archambault. Chaque semaine, ils évalueront et commenteront les prestations des candidats : Arielle Dombasle, Sinclair, Camille Lacourt, Tatiana Silva, Elodie Gossuin, Vincent Cerutti, Hapstatou Sy, Agustín Galiana, Joy Esther et Lenni-Kim. Chaque personnalité est guidée par un danseur expérimenté. Comme chaque année, aucun duo ne sera éliminé à la fin de cette première soirée, mais les notes seront additionnées à celles de la prochaine émission.

France 2 19:55

Le plus grand cabaret du monde

DIVERTISSEMENT - 18 SAISONS / 74 ÉPISODES



L'animateur propose une émission chargée de magie, d'humour et de visuels plus spectaculaires les uns que les autres. Il reçoit Michel Leeb, qui fête ses 40 ans de carrière, ainsi que l'humoriste Claudia Tagbo, en tournée avec son spectacle « Lucky », le dessinateur Philippe Geluck, Olivier de Benoist et la chanteuse Natasha St-Pier. Sans oublier Jarry, Anne Roumanoff, Arthur Jugnot, Corinne Benizio et Gilles Benizio qui forment le duo Shirley et Dino, Bruno Wolkowitch, acteur de la série « P.J. » qui joue au théâtre « 12 hommes en colère », et Amélie Etasse, l'une des dernières arrivées de « Scènes de ménages », qui brûle également les planches dans « Bouquet final ».

France 3 19:55

Commissaire Magellan

Réalisateur : Lionel Chatton
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy



Lorraine Fabian, une créatrice de bijoux, est assassinée peu de temps après un spectacle de danse durant lequel la jeune Sybille portait ses créations. Sur les lieux du crime, le commissaire Magellan rencontre Sybille, mais également Amaury, son père, un notable de Saignac. Ce dernier l'oriente vers Zacharie, un repris de justice qui travaillait le soir du meurtre comme serveur. Il s'agit en fait du véritable père de Sybille.

CANAL+ 20:00

Boxe



Parmi les combats au programme de cette soirée de boxe au Zénith de Paris, Souleymane Cissokho, 26 ans, médaillé de bronze aux JO de Rio chez les poids welters défie l'Ukrainien Dmytro Semernin, 30 ans, 13 victoires, trois défaites et un nul. De son côté, Tony Yoka poursuit sa carrière professionnelle avec un combat en six rounds face à l'Américain Jonathan Rice. Après sa victoire contre Travis Clark, le 2 juin dernier, le Français, champion olympique des super lourds, sera confronté sur le ring parisien à un adversaire plus technique et doté d'un coup droit puissant. Professionnel depuis 2014, Rice affiche un bilan de 10 combats, 7 victoires, 1 nul, et deux défaites.

6 20:00

Cauchemar en cuisine

TÉLÉRÉALITÉ - France - 7 saisons / 44 épisodes



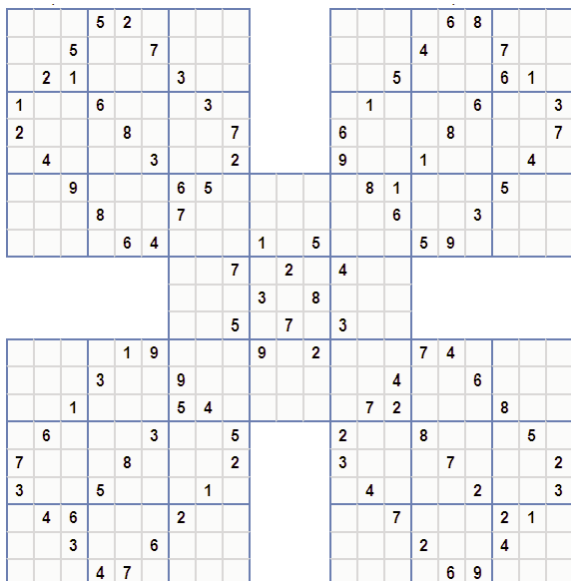
Le chef Philippe Etchebest se rend à Saint-Quentin, en Picardie, pour venir en aide à Bruno. Six mois plus tôt, celui-ci a repris un restaurant dans lequel il avait ses habitudes. Malheureusement, depuis qu'il est aux commandes de l'établissement, le chiffre d'affaires ne cesse de baisser. Philippe Etchebest ne va pas tarder à comprendre d'où vient le problème. Gérant d'une entreprise dans le bâtiment, le nouveau patron n'a aucune expérience dans le domaine de la restauration. Un manque de connaissances qui ne le rend pas crédible auprès de Corentin, son serveur, mais surtout de Sébastien, son chef de cuisine qui n'en fait qu'à sa tête. Entre l'état de saleté des fourneaux et la qualité des plats servis en salle, Philippe Etchebest va avoir fort à faire.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1694

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

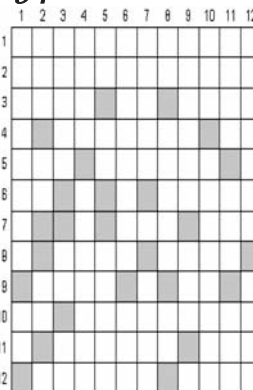


"Un conducteur dangereux, c'est celui qui vous dépasse malgré tous vos efforts pour l'en empêcher..."

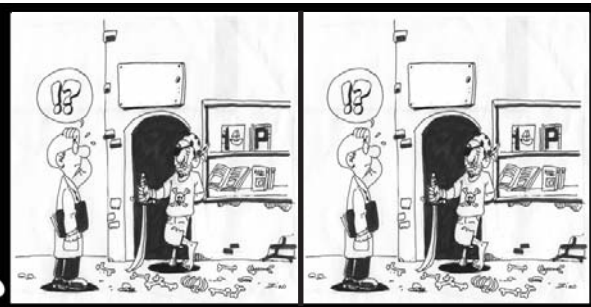
* Woody Allen

Mots croisés n°1694

1. Polygone à quatre côtés
2. Relatifs aux ultrasons
3. Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
4. Bras - Our
5. Pronom relatif - Divinité féminine
6. Adjectif numéral - Pied menu
7. Première épouse de Jacob - Épouse
8. Prénom masculin - Erre
9. Insecte hétéroptère - Deux
10. Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
11. Affronts - Logement
12. Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie
6. Taillerais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalcolithique



Terreurs



Grille géante n°394

durées de mandats barbares	↓	arbre à piques	↓	nid d'aigle	↓	phare	↓	très fatiguée	↓	met au diamètre	↓	obligations	↓
↓		choquera	↓	accepta	↓	essayais	↓	derniers soupirs ustensile de table	↓	allié	↓	viveur	↓
royaume très pâles	→												
↓								prévenir	→				
divan	→							vraiment surpris	↓				
pronom féminin	↓					petit écran vieux oui du Sud	→			longue période remarque abrégée	→		
↓				habitant du désert	↓							bidasse américain provocais	→
honneur	→			maigre	↓					trempette	→		
extrimées	↓									airs à succès	↓		
↓						destin	→			endosse	→		
ville de Chaldée se rendit en face	→					enjoli-verait	↓			note de diapason	↓		
↓				point sur la rose chemins sanguins	→			groupe de gerbes apprises	↓			buveurs d'eau	↓
				↓						sièges d'écoliers	→		
solide base	↓			employé de harem dissocient	→					il vaut de l'or	→		très importants
↓				↓				belle fourrure	↓	enroulement	→		
souverain religieux	→							concrets	↓	déesse d'Égypte préposition	↓		
↓						commodes couronnement	→					sinistres initiales	→
bosse routière	→					↓						rappelas	↓
asticot	↓							obstiné	→				
↓								sanctiers femelles	↓				
retrograde disparaîtra	→					île annulaire	→			gouffre naturel c'est l'actinium	→		
↓						chérir	↓					troupe du seigneur refuge financier	→
								agence spatiale outil de guerrier	↓				
								fluide atmosphérique	↓	chef de basse-cour orient	↓		
grosses de sable	→									sévère	→		énonce
↓										marque d'infinitif	↓		
raiez	→											condiment méridional	→
						grande quantité	→						
								holdings	→				

Solution

C'est arrivé un 14 octobre

Sudoku n°1693

7	3	5	1	2	9	4	8	6
8	6	1	4	7	3	9	2	5
9	4	2	8	6	5	1	3	7
3	7	9	5	4	1	2	6	8
1	5	6	7	8	2	3	4	9
2	8	4	9	3	6	5	7	1
6	9	8	2	1	4	7	5	3
5	2	3	6	9	7	8	1	4
4	1	7	3	8	5	9	2	6
9	6	7	2	3	4	8	1	5
1	4	5	8	7	9	2	3	6
2	3	8	5	1	6	4	7	9
1	5	8	3	7	9	4	2	6
2	3	6	1	8	4	5	7	9
9	4	7	2	6	5	3	8	1
4	1	2	5	3	8	9	6	7
8	7	9	6	4	2	1	3	5
5	6	3	7	1	9	4	2	8
3	9	1	8	2	6	7	5	4
6	8	4	9	5	7	2	1	3
7	2	5	4	1	3	6	9	8

Mots Croisés n°1693

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■EUE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

Grille géante n°393

■	M	I	■	E	P	■	E	O	■	A
■	B	E	L	L	I	G	E	R	A	■
■	S	Y	S	T	O	L	I	Q	U	■
■	B	A	S	■	A	S	■	E	U	■
■	V	■	G	L	■	S	S	E	■	I
■	D	E	V	O	■	L	A	■	U	■
■	N	O	B	E	L	■	E	X	E	■
■	A	T	R	E	■	A	R	S	■	E
■	U	T	■	A	I	E	■	L	A	■
■	B	R	E	F	■	S	■	C	R	A
■	E	X	E	C	U	T	A	I	S	■
■	U	S	■	L	E	S	A	I	■	D
■	A	T	R	E	■	F	■	N	A	■
■	A	V	E	N	S	■	E	S	P	■
■	E	V	E	I	L	S	■	A	I	■
■	G	R	I	S	■	O	U	A	N	■
■	B	E	■	N	E	W	S	■	E	■
■	P	A	R	C	■	T	A	C	T	■
■	L	■	L	U	T	T	E	U	S	■
■	D	E	V	I	N	E	T	■	N	■
■	S	A	C	S	■	S	E	S	T	■

1854 : début du Siège de Sébastopol.
1912 : déclaration de guerre de la Bulgarie, la Grèce et la Serbie à l'Empire Ottoman (Première guerre balkanique).
1917 : bataille du détroit de Muhu.
1961 : répression sanglante d'une manifestation organisée par le FLN.
1970 : assassinat de Pierre Laporte, homme politique canadien.
2003 : démission du président bolivien Gonzalo Sánchez de Lozada.

Célébrations

- Journée mondiale du don d'organes et de la greffe.
- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

HANDBALL : Le GSP en Tunisie pour préparer le Championnat d'Afrique féminin

L'équipe de handball du GS Pétroliers (dames) s'est envolée jeudi pour Tunis pour préparer le 39e Championnat d'Afrique des clubs champions dont le coup d'envoi sera donné le 20 octobre dans la ville tunisienne de Hammamet, a-t-on appris de la direction du club champion d'Algérie.

Au cours de son séjour, qui intervient sur invitation de la Fédération tunisienne de handball, le GSP affrontera à deux reprises en amical la sélection locale qui prépare de son côté le Championnat du monde, prévu en décembre prochain en Allemagne, selon la même source.

Les joueuses de Mourad Ait Ouara, auréolées du trophée de supercoupe d'Algérie remporté samedi dernier aux dépens du HBC El-Biar (25-16), se rendront par la suite à Hammamet pour effectuer un stage précompétitif avant d'entamer la compétition officielle le vendredi 20 octobre face aux Camerounaises de FAP (10h00).

Versé dans le groupe A, le GSP jouera lors de la 2e journée devant l'ABO Sport (Congo) le samedi 21 octobre à 16h00, avant de défier l'ASF Sfax (Tunisie) le dimanche 22 octobre (14h00).

Les Pétroliers clôtureront le premier tour le mardi 24 octobre à 16h00 contre l'Africa Sport (Côte d'Ivoire).

Le groupe B est composé de 4 équipes : Primeiro de Agosto (Angola), TKC HC (Cameroun), Bandama FC (Côte d'Ivoire) et HC Vainqueur (RD Congo).

La finale du tournoi continental féminin est prévue le dimanche 29 octobre.

BASKET-BALL / CLASSEMENT FIBA : L'Algérie à la 86^e place mondiale



L'Algérie avec 29,3 points occupe la 86e place au nouveau classement mondial de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) messieurs, publié jeudi, toujours dominé par les Etats-Unis (819,6 pts) devant l'Espagne (693,2 pts) et la Serbie (641 pts).

Le Cinq algérien qui n'a pas participé au dernier Afro-Basket disputé en septembre en Tunisie, recule de 18 places, alors que le Nigeria première nation africaine au classement occupe le 26e rang avec 211,3 pts.

La Tunisie championne d'Afrique en titre est 45e avec 119,9 pts.

Ce classement novateur est basé sur des facteurs relatifs à chaque match officiel disputé par 149 équipes nationales. Il sera mis à jour après chaque fenêtre des éliminatoires et à l'issue de chacune des compétitions officielles majeures de la FIBA.

Ce nouveau classement prend en compte tous les matches, des pré-éliminatoires régionaux jusqu'à la finale de la Coupe du Monde FIBA, et il inclut le tournoi olympique ainsi que les Coupes continentales.

Le système précédent n'était basé que sur les compétitions et ne prenait en considération que les classements finaux des tournois. Le principe de base est simple : chaque match vaut 1000 points, que les deux équipes se partagent en fonction de l'écart à la fin de la rencontre.

La valeur de chaque match va grandissant en fonction de l'avancée dans la compétition, ce qui signifie que dans les compétitions officielles majeures FIBA, les victoires rapportent de plus en plus de points au fur et à mesure que le tournoi progresse.

Ce nouveau classement donne également plus de valeur aux victoires à l'extérieur et il récompense plus les équipes qui battent des adversaires mieux classés qu'elles.

Pour le moment, ce nouveau FIBA World Ranking Men présenté par Nike, s'applique seulement aux équipes nationales masculines senior et leurs compétitions.

La FIBA souhaite appliquer dans le futur un classement similaire pour les équipes nationales féminines senior et les équipes nationales jeunesse (garçons et filles).

SPORT :

Ouverture de la saison sportive scolaire 2017-2018

La saison sportive scolaire 2017-2018 a été ouverte jeudi par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, à partir du Lycée sportif de Draria à Alger.

«Les pouvoirs publics accordent beaucoup d'importance à cette infrastructure, véritable vivier du sport et de savoir.

C'est un lycée qui offre à la fois des opportunités d'enseignement et de formation sportive de haut niveau», a déclaré Ould Ali dans son allocution d'ouverture.

«Nous avons enregistré l'année passée un remarquable taux de réussite au baccalauréat (64,39%) ici.

Sur le plan sportif, les lycéens de l'établissement ont remporté lors des compétitions internationales 82 médailles dont 29 en or, ainsi que 103 médailles (60 en or) dans les compétitions nationales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes», s'est félicité le ministre.

Le Lycée sportif de Draria encadre 355 élèves dont 142 nouveaux inscrits (43 filles et 99 garçons) au titre de l'année scolaire 2017-2018, dans 21 disciplines sportives.

«Notre objectif majeur est de permettre à nos élèves de bénéficier d'une formation sportive de qualité, sans négliger l'aspect édu-



catif et la bonne marche de leur cursus scolaire.

Les cours sont programmés entre 8h00 et 15h00.

Les étudiants se consacrent en fin de journée à l'entraînement», a fait savoir le directeur du Lycée sportif national, Slimane Mekhlouf.

Interrogé sur les critères d'entrée à l'établissement, il a assuré que la sélection se faisait par les fédérations sportives qui «connaissent parfaitement leur talent».

«Chaque fédération sélectionne ses meilleurs éléments et on travaille en collaboration avec les instances fédérales pour les exigences d'excellence.

Les autres sportifs qui n'ont pas un niveau national, sont orientés vers nos annexes à Blida, Ain Seffa (wilaya de Naâma, ndlr) et Oum El-Bouaghi», a expliqué le directeur

du Lycée sportif de Draria, inauguré en 2001.

Le grand défi des responsables du lycée est de gérer le calendrier des athlètes notamment en période de stages ou de compétitions.

«Les choses sont complètement maîtrisées sur ce plan-là.

Après les stages et les tournois, une équipe pédagogique s'attèle à faire rattraper les cours aux élèves absents», a-t-il indiqué.

Chaque palier éducatif au Lycée sportif de Draria compte cinq groupes ne dépassant pas les 26 élèves par classe.

Les présidents des fédérations d'escrime, de boxe, de judo, de gymnastique, d'haltérophilie et de tir sportif ont assisté à la cérémonie de coup d'envoi officiel de l'année sportive scolaire 2017-2018.

SPORT / SYNDICAT :

Ould Ali préside la cérémonie d'installation des Commissions nationales de dialogue et de concertation

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, a renouvelé son engagement à travailler de concert avec les partenaires sociaux pour la promotion de la situation socio professionnelle des travailleurs de son secteur, à l'occasion de l'installation des Commissions nationales de dialogue et de concertation avec la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports (UGTA) et le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publics (SNAPAP). A cette occasion, le ministre a invité les représentants des deux syndicats à tra-

vailer de concert avec la tutelle à tous les niveaux pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain et faire des propositions en matière de formation et de recyclage, précise un communiqué du MJS. Ould Ali a également appelé les membres de la commission à adhérer à la proposition d'ouvrir un atelier de réflexion sur le statut particulier des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports, en tenant des réunions cycliques et régulières pour présenter des propositions concrètes et objectives, conclut la même source.

BOXE :

Collège technique national à Alger

Le collège technique national de la Fédération algérienne de boxe (FAB) se tiend depuis hier et aujourd'hui au Complexe sportif de Sveltesse à Chéraga (Alger) pour débattre des aspects techniques et tactiques susceptibles de donner une impulsion à la discipline.

Les techniciens de la boxe aborderont à cette occasion les questions liées au programme de développement de la discipline pour la saison 2017-2018 afin de peaufiner le plan d'action de la FAB qui enregistre un retard considérable en matière d'organisation des compétitions nationales ainsi que la préparation des équipes nationales.

Il sera question également du système de compétition, des équipes nationales, de la formation et du développement, ainsi que de la médecine et la protection du boxeur, selon le président de la Fédération algérienne de boxe, Ab-



deslam Draa. Le collège technique national regroupera les entraîneurs nationaux, les cadres techniques de la direction technique nationale, les entraîneurs en chef des sélections, les directeurs méthodologiques des ligues ayant participé à l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de boxe et l'entraîneur national militaire.

Ayant été maintenu à la tête de la Direction technique nationale (DTN) après plusieurs semaines d'attente et de tractations, Mourad

Meziane a, dans une déclaration à l'APS, lancé un appel à tous les acteurs pour se mobiliser afin de développer la boxe algérienne et contribuer au développement de cette discipline qui «a besoin de plus de sérénité et de stabilité pour aller de l'avant.» «A vrai dire, nous avons perdu beaucoup de temps dans des problèmes d'ordre personnel.

Cela s'est malheureusement répercuté négativement sur le développement de la discipline qui a besoin de stabilité et de sérénité pour la concrétisation de nos objectifs pour le mandat olympique 2017-2020», a indiqué Mourad Meziane. Pour le DTN, un travail de longue haleine attend l'instance fédérale et la tenue du collège technique national sera l'occasion pour débattre des voies et moyens pouvant corriger les lacunes dont souffre la discipline.

APS

SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN : Rencontre Zetchi- anciens sélectionneurs nationaux à Sidi Moussa

Le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi s'est réuni ce jeudi à Sidi Moussa avec les anciens sélectionneurs nationaux dans le cadre des consultations pour la préparation du symposium sur le renouveau du football algérien, prévu en décembre prochain, a indiqué la FAF.



Plusieurs anciens sélectionneurs ont répondu à l'invitation du président de la FAF: Abdelhamid Zouba, Mohamed Maouche, Meziane Ighil, Abderrahmane Mehdaoui, Rabah Madjer, Ali Fergani et Mohamed Henkouch, alors que les autres anciens sélectionneurs algériens se sont excusés de ne pas avoir pu être présents soit pour raisons de santé soit à cause d'obligations professionnelles ou familiales, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Le président de la FAF a réitéré à cette occasion «sa détermination» à relever le défi du renouveau du football algérien en s'appuyant sur les compétences algériennes et sur l'apport des hommes de terrain qui connaissent mieux que quiconque les problèmes et les contraintes.

Le vécu et les connaissances des anciens sélectionneurs nationaux sont à même, a-t-il insisté, de nourrir et enrichir la réflexion autour des solutions à explorer lors du symposium.

Pour sa part, le président du Symposium Rachid Gasmi a dressé les contours du symposium qui se

prépare et de ses objectifs, à savoir réunir l'ensemble des acteurs du football algérien afin de débattre des remèdes appropriés aux problèmes multiformes dont souffre le football algérien.

Il a présenté une plate-forme de travail qui pourrait constituer un point de départ, avec des thématiques allant du football amateur au football professionnel en passant par la formation, le sponsoring, l'arbitrage, les infrastructures, la médecine du sport et autres football féminin.

La parole a été ensuite donnée aux anciens sélectionneurs qui y sont allés de leurs remarques, observations et propositions.

Chacun d'entre eux a axé son intervention sur une idée motrice.

Zouba a lancé l'idée du professionnalisme de l'apprentissage, à savoir mettre les jeunes joueurs dans les mêmes conditions que les seniors lors de leur formation, tandis que Maouche a émis le vœu que le symposium débouche sur un programme sur le long terme afin de ne pas s'arrêter à des visions éphémères.

Madjer a estimé de son côté que

l'avenir, c'est le présent, et qu'il y a des problèmes qu'on peut régler tout de suite en faisant appel aux anciens joueurs.

Ighil a préconisé la rupture avec ce qui se faisait auparavant, tout en insistant sur la nécessité de créer des passerelles avec le football scolaire qui devrait constituer le premier échelon de prospection.

Fergani a insisté quant à lui sur la nécessité pour la FAF et les pouvoirs publics de s'impliquer pour déboucher des assiettes de terrain aux clubs afin qu'ils puissent construire des centres de formation, considérant que c'est le premier jalon du renouveau du football.

Henkouch a mis en exergue la nécessité de former ceux qui doivent diriger le football algérien, à tous les échelons, tout en insistant sur la nécessité de ne pas dénaturer les spécificités du footballeur algérien.

Mehdaoui a souligné de son côté l'urgence de passer à l'acte dès maintenant sans attendre le symposium car il existe de cadres algériens qui ont juste besoin d'être valorisés et, surtout, motivés en leur offrant des salaires intéressants.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE DE LA FAF: Zetchi : «Des nominations dans les prochains jours »

Des nominations concernant la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football seront annoncées dans les prochains jours, a indiqué le président de la FAF Kheireddine Zetchi, lors de la rencontre avec les anciens sélectionneurs nationaux organisée ce jeudi au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) pour préparer le symposium sur le renouveau du football algérien.

L'ancien sélectionneur national Rabah Saâdane est pressenti pour prendre la tête de la direction technique nationale pour succéder à Fodil Tikanouine qui avait démissionné de son poste en septembre dernier pour des «raisons personnelles», a peine cinq mois après son installation.

Saâdane qui avait déjà dirigé la DTN en 2004 est attendu à Alger dans les prochains jours pour entamer les négociations avec le président de la FAF.

Selon le premier responsable de l'instance fédérale, la DTN sera composée de quatre pôles : la Direction des équipes nationales, chargée du suivi des sélections de jeunes déjà engagées ou qui seront engagées prochainement dans des compétitions internationales, le Développement, la Formation et les Elites, ces deux derniers pôles étant interconnectés.

Zetchi a révélé également que la FAF proposera, au cours du symposium prévu en décembre prochain, la création d'une fédération du football de dilettante ou de masse, qui devrait chapeauter le football non structuré au sein de la FAF tels le football de rue, le football scolaire, le Futsal et le Beach Soccer, ainsi que la création d'une Commission nationale des infrastructures, le retour des jeunes catégories dans le giron des clubs amateurs et la création d'une Ligue du football des jeunes catégories.

Il a assuré que les portes de la FAF sont ouvertes à toutes les bonnes volontés pour des suggestions et des contributions.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/2 FINALE RETOUR): L'USM Alger en stage à Sidi Moussa



L'USM Alger effectuera depuis hier un stage de préparation au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) jusqu'à mardi prochain en vue de la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique contre les Marocains du WA Casablanca, a indiqué le club algérois de Ligue 1 Mobilis.

Le staff technique, sous la conduite de l'entraîneur Paul Put, a prévu du bi-quotidien pour la première journée du stage, précise la même source.

Les partenaires du capitaine Mohamed-Lamine Zemmamouche effectueront ensuite une séance d'entraînement par jour samedi, dimanche et lundi avant une mise au vert mardi.

Le WA Casablanca accueillera l'USM Alger le samedi 21 octobre à 20h00 au stade Mohamed V de Casablanca.

Un trio arbitral sénégalais sous la conduite de Malang Diedhiou dirigera le match WA Casablanca-USM Alger. Il sera assisté de ses deux compatriotes El Hadj Malick Samba et Djibril Camara.

A l'aller disputé au stade 5-juillet, l'USM Alger et le WA Casablanca avaient fait match nul (0-0). L'autre demi-finale mettra aux prises Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie.

L'équipe de Sousse avait remporté à domicile la première manche sur le score de 2 à 1.

APS

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Ould Zmirli/ vice-président FAF : «Madjer est capable de diriger la sélection»

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF) Bachir Ould Zmirli a annoncé hier l'éventualité de confier la sélection nationale à l'ancien joueur vedette des Verts Rabah Madjer, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, dont le départ s'est fait à l'amiable après six mois de collaboration.

«Effectivement, Rabah Madjer fait partie de techniciens susceptibles de diriger la barre technique de l'équipe nationale.

C'est un entraîneur capable de mener la sélection grâce à son vécu en tant que joueur puis entraîneur. Nous avons également songé aux services de Djamel Belmadi. Je pense qu'il est temps de privilégier la piste locale», a affirmé le N.2 de la FAF à la radio nationale. L'instance



fédérale a décidé mardi dernier de se séparer d'Alcaraz, arrivé en remplacement du Belge Georges Leekens. Le technicien andalou a fait les frais du visage terne des Verts, éliminés sans gloire lors des qualifications de la Coupe du monde 2018, dont la phase finale aura lieu en Russie. Pourtant, la FAF, lors de la dernière réunion de son bureau fédéral

tenue le dimanche 24 septembre, avait renouvelé sa confiance au staff technique de la sélection sous la conduite d'Alcaraz au moins jusqu'à la fin de la campagne des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 prévue en novembre prochain.

«Nous avons écarté l'idée de désigner un staff technique intérimaire juste pour diriger le prochain

match face au Nigeria le 10 novembre.

Le prochain sélectionneur sera désigné la semaine prochaine avec en ligne de mire la préparation de ce dernier match des qualifications du mondial», a ajouté Ould Zmirli, également en charge du comité de suivi de la sélection nationale. Rabah Madjer (58 ans), ancien joueur de l'équipe nationale (86 sélections) compte deux passages sur le banc des Verts en 1999 puis entre 2001 et 2002, dirigeant notamment les Verts lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2002 disputée au Mali. L'ancien joueur du NA Hussein-Dey (Ligue 1/Algérie) et du FC Porto (Div.1/ Portugal) a dirigé l'Algérie à 9 reprises avec un bilan de 2 victoires, 3 nuls, et 4 défaites.

LIGUE 2 MOBILIS/ RC RELIZANE :

Un huissier de justice pour constater l'absence des joueurs aux entraînements

La direction du RC Relizane a dépêché un huissier de justice au stade Zougari pour constater l'absence des joueurs aux entraînements pour le 12e jour d'affilée, a-t-on appris jeudi du club de Ligue deux algérienne de football.

Le président du RCR, Mohamed Hamri, a opté pour cette procédure après que toutes ses tentatives de convaincre ses protégés d'interrompre leur mouvement de grève se sont montrées vaines, précise la même source.

Les joueurs du "Rapid" refusent de s'entraîner depuis près de deux semaines pour revendiquer la régularisation de leur situation financière.

Même les garanties que leur a données leur président mardi pour les payer dans les meilleurs délais ne les ont pas fait revenir à de meilleurs sentiments.

Face à cette situation, l'équipe, reléguée en Ligue deux en fin de saison passée, risque de se présenter avec un effectif composé de joueurs espoirs sur le terrain du MC Saïda, vendredi dans le cadre de la 6e journée du championnat. Après un



début laborieux au cours duquel les protégés de l'entraîneur intérimaire, Kada Aïssa, ont obtenu seulement deux points en trois matchs dont deux à domicile, ils ont réussi à remonter la pente lors des deux précédentes journées en enchaînant deux victoires. Les Relizanais ris-

quent tout simplement d'être stoppés dans leur élan par ce mouvement de grève qui tend à se transformer en un bras de fer entre les joueurs et la direction du club, qui, en recourant à un huissier de justice, entend durcir le ton avec les siens.

Les joueurs mettent fin à une grève de 12 jours

Les joueurs du RC Relizane ont mis jeudi fin à leur grève qui a duré 12 jours et repris l'entraînement, 24 heures avant leur match contre le MC Saïda dans le cadre de la sixième journée du championnat de Ligue 2 professionnelle de football, a-t-on appris du club. Cette séance d'entraînement a vu la présence de tous les joueurs, au lendemain de la réaction du président du "Rapid", Mohamed Hamri, qui a fait appel à un huissier de justice pour constater «l'abandon de

poste» des siens, précise la même source. Les joueurs du "Rapid", club relégué en Ligue 2 en fin de saison dernière, réclamaient le paiement de pas moins de cinq mois de salaires. Après un début laborieux au cours duquel ils ont obtenu seulement deux points en trois matchs, les protégés de l'entraîneur intérimaire Kada Aïssa ont réussi à remonter la pente lors des deux précédentes journées en enchaînant deux victoires.

DIVISION AMATEUR (GROUPE OUEST) :

L'ES Mostaganem sort ses griffes

L'ES Mostaganem a d'emblée sorti ses griffes cette saison en affichant sa détermination d'accéder en Ligue 2 de football après avoir végété longtemps dans les divisions inférieures.

Avant la cinquième journée de la division amateur qui verra l'équipe chère au président Charef Bencheni accueillir l'ESM Koléa, samedi, l'ESM domine son groupe Ouest avec 10 points, soit trois unités d'avance sur ses poursuivants.

Ce départ tonitruant a mis de l'eau dans la bouche

des supporters locaux et de toute la ville de Mostaganem, sauf que certains d'entre eux refusent de se laisser bernier par les illusions. Et pour cause, l'ESM a habitude, ces dernières années, ses fans par son parcours de premier ordre au tout début de la compétition avant de sombrer au fil des rencontres.

Un scénario que tout le monde à l'ESM craint de se reproduire cette saison alors que la direction du club a abordé la reprise des compétitions sous le signe de la «renaissance». En tout cas, les dirigeants, à

leur tête Charef Bencheni, n'ont pas lésiné sur les moyens au cours de l'intersaison pour renforcer leurs effectifs par des joueurs d'expérience, à l'image de l'ex-gardien de but du MC Oran, Abdellah Belarbi, ou de l'ex-attaquant de l'ASO Chlef et de l'ES Sétif, Laid Madouni et de l'ex-milieu offensif du RC Kouba, Aymen Madi.

Par ces renforts, la direction de l'ESM entend jouer tout simplement la carte de l'accession, comme l'avait fait savoir son président avant le début de cet exercice.

Jusque-là, l'homme est en train de joindre l'acte à la parole, même si le chemin est encore long et naturellement parsemé d'embûches.

D'ailleurs, les gars de «Mosta» doivent s'attendre à une rude concurrence de plusieurs formations qui nourrissent la même ambition.

Déjà, elles sont cinq équipes à pointer en deuxième position, à savoir, l'OM Arzew, le CRB Aïn Oussera, l'ESM Koléa, SKAF Khemis Meliana et le SA Mohammadia. L'ESM est avertie.

LIGUE 1 MOBILIS (6^E JOURNÉE - MATCHS AVANCÉS) : DRBT-USMB (1-0) et NAHD-PAC (1-1)

Le DRB Tadjenanet a battu l'USM Blida (1-0) tandis que le NA Hussein Dey et le Paradou AC se sont neutralisés (1-1) en matchs avancés de la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputés jeudi.

Le DRBT qui restait sur deux contre-performances a renoué avec le succès en dominant la lanterne rouge l'USM Blida grâce à un but de Haddad (45' +2).

A la faveur de cette victoire, les hommes de Kamel Mouassa se hissent à la 5e place avec 8 points, tandis que l'USMB qui n'a pas remporté le moindre succès en six matchs reste scotchée à la dernière place avec un seul point.

Dans l'autre match avancé de cette journée, le NA Hussein Dey a été accroché par le promu Paradou AC (1-1) au stade du 20-août.

Les visiteurs ont ouvert le score par Benkhelifa (11') suite à une bourde du gardien des Sang et Or avant qu'Addadi n'égalise pour le NAHD à la 22' minute sur penalty.

Avec ce résultat nul, Paradou gagne une place et occupe la 5e position avec le MCO, la JSK et le DRBT (8 points), tandis que le NAHD partage la 9e place avec l'USM Bel-Abbes (7 points) qui affronte en ce moment la JS Kabylie.

L'USM Bel Abbes domine la JS Kabylie 4-1

L'USM Bel Abbes a battu la JS Kabylie 4-1, mi-temps (2-0) jeudi au stade 24 février de Bel Abbes en match avancé de la sixième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belhoucini (23', 26') et Belahouel (70'). Kherbache (90' +4) pour l'USMBA. Boukhancouche (47' s.p) pour la JSK. A la faveur de ce large succès, l'USMBA rejoint la JS Saoura et le CS Constantine à la troisième place avec 10 points mais la JSS et le CSC comptent un match en moins. En revanche, la JS Kabylie reste à la 6e place avec 8 points en compagnie du MCO, Paradou et DRBT.

USM El-Harrach - MC Oran au stade du 20-Août (LFP)

La rencontre entre l'USM El-Harrach et le MC Oran comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue samedi à 16h00, se jouera au stade du 20-Août-1955 à Alger, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site internet.

Selon la même source, la stade du 1er-Novembre de Mohamadia, qui a reçu mercredi la visite de la commission d'homologation, n'a pas encore reçu le feu vert pour abriter les matchs du championnat.

MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS /6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) CÔTE D'IVOIRE Suspendu, Eric Bailly absent face au Maroc le 11 novembre (fédération)

Le défenseur central ivoirien de Manchester United (Premier league anglaise) Eric Bailly, suspendu pour cumul de cartons, devra faire l'impasse sur le match décisif face au Maroc le 11 novembre prochain dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.C) des qualifications de la Coupe du monde 2018 de football, a indiqué jeudi la Fédération ivoirienne de football (FIF).

Eric Bailly a écopé d'un carton jaune face au Mali (0-0) le 6 octobre à Bamako lors de la 5e journée des qualifications.

Il avait déjà été averti contre le Gabon à Libreville le 2 septembre pour la 3e journée (victoire 3-0 de la Côte d'Ivoire).

La Côte d'Ivoire sera ainsi privée du pilier de sa défense contre le Maroc dans un match décisif avec comme enjeu la première place qualificative pour le Mondial russe.

Dans le groupe C, avant l'ultime journée, le Maroc, est leader avec 9 points, suivi de la Côte d'Ivoire 8 pts. Le Gabon 5 pts et le Mali 3 pts sont hors course.

APS

CHAMPIONNAT FRANÇAIS DE FOOTBALL

(9E JOURNÉE) AS MONACO :

Jardim prive Ghezal de ses retrouvailles avec l'OL

L'entraîneur portugais de l'AS Monaco Leonardo Jardim n'a pas jugé utile de convoquer l'ailier international algérien Rachid Ghezal pour le choc face à l'Olympique lyonnais vendredi soir au Parc OL (19h45, algérienne), en ouverture de la 9e journée du championnat de France de Ligue 1 de football, le privant du coup de ses retrouvailles avec son ancien club. "On a eu une conversation. Un débat, en réalité, sur les choses sur lesquelles il doit progresser. Techniquement, il est très fort mais il manque quelque chose pour arriver à un gros niveau.

Un joueur de sa qualité doit en faire plus. On travaille pour lui faire passer le cap.

Ce n'est pas un jeune joueur, il a déjà 25 ans, il a besoin de faire plus car il a la qualité pour faire mieux", a



expliqué Jardim, cité hier par la presse locale.

Rachid Ghezal (25 ans) s'est

engagé en août dernier avec le club monégasque, champion de France en titre, pour un contrat de quatre ans en provenance de Lyon, son club formateur.

Depuis le début de la saison, le joueur algérien compte un but et une passe décisive.

Le milieu offensif n'était pas loin de prolonger dans le Rhône, en fin de saison.

Les deux parties s'étaient accordées sur un salaire mensuel avoisinant les 280.000 euros hors bonus, mais une mésentente de dernière minute avait fait capoter l'affaire.

Au terme de la 8e journée, l'AS Monaco pointe à la 2e place au classement du championnat avec 19 points, à trois longueurs de retard sur le leader le Paris SG, alors que l'OL arrive loin derrière à la 8e position (13 pts).

« LES DERNIERS MOIS POUR LE COACH ET LE STAFF ONT ÉTÉ COMPLIQUÉS »

Lors de son passage sur les ondes de RMC, Corentin Tolisso admet que Carlo Ancelotti se trouvait dans une situation délicate depuis plusieurs semaines. « C'était un peu compliqué. On n'a pas eu des bons résultats. On a pris trois zéro à Paris. Les derniers mois pour le coach et le staff ont été compliqués », confie ainsi la recrue estivale du Bayern Munich.



ZIDANE, DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

Nommé entraîneur du Real Madrid en janvier 2016, Zinedine Zidane connaît un début de carrière d'entraîneur exceptionnel. Depuis son arrivée sur le banc de la Casa Blanca, le technicien français affiche 74,7% de victoires toutes compétitions confondues, d'après les statistiques du quotidien espagnol AS.

"Zizou" a déjà remporté 7 trophées : un championnat d'Espagne, deux Ligues des Champions, un Mondial des clubs, deux Supercoups d'Europe et une Supercoupe d'Espagne.

Paul Pogba finalement de retour fin octobre ?

Indisponible depuis le 12 septembre dernier et une blessure aux ischio-jambiers, Paul Pogba était pressenti pour manquer trois mois de compétition. Les dernières nouvelles en provenance d'Angleterre sont plus rassurantes.

Il s'entraîne comme un chien ! Mercredi, le Sun a une nouvelle fois fait parler son sens de la formule en dévoilant à la Une de sa version sport des clichés de Paul Pogba à Miami, en train de réaliser, torse nu, des exercices de fitness. A tel point que The Independent affirme que le Français va bientôt de retour d'ici la fin du mois.

Pogba espéré face à Swansea

Fin septembre, Jose Mourinho avait pourtant semblé plus pessimiste au moment d'évoquer l'état de santé de son milieu de terrain : "Concernant les plus longues blessures, je n'en parle pas. Donc Ibrahimovic, Pogba, Rojo et ces joueurs-là, je ne pense pas à eux." Quelques jours plus tôt, la version dominicale du Times évoquait une possible absence du Français pouvant aller jusqu'à trois mois. Mais à en croire les dernières indiscretions de The Independent, les nouvelles sont plus rassurantes et un retour à la compétition de Paul Pogba est espéré par le club mancunien pour le mardi 24 octobre prochain, soit dans 11 jours. Manchester United se déplacera ce jour-là à Swansea en League Cup et espère pouvoir compter sur "la Pioche".

Mata refuse une offre chinoise énorme

Juan Mata (29 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison) n'est pas encore prêt pour une pré-retraite dorée en Chine. Selon le Daily Mail, le milieu offensif de Manchester United a refusé une offre énorme en provenance de Chine. En fin de contrat en juin prochain, l'Espagnol dispose d'une option d'une année supplémentaire. Les Red Devils ne devraient pas tarder à l'activer.

Cahill pourrait regretter sa célébration

Sauveur de l'Australie avec son doublé inscrit face à la Syrie (2-1 ap) en pré-barrage de la Coupe du monde 2018, Tim Cahill (37 ans) a fêté ses buts en formant un mystérieux T avec ses mains. Un geste absolument pas désintéressé puisqu'il s'agissait visiblement d'une publicité à l'effigie d'un de ses sponsors, TripaDeal, qui s'est servi de cette célébration dans une pub. Du coup, l'attaquant se retrouve dans le viseur de la FIEA qui interdit ce genre de pratiques. L'instance a annoncé l'ouverture d'une enquête afin de déterminer si la star des Socceroos a pu être rémunérée pour réaliser ce geste. Suite à la polémique provoquée, TripaDeal a supprimé cette publicité publiée sur Instagram.

Agüero est déjà prêt !

Sergio Agüero (29 ans, 6 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) n'aura pas patienté très longtemps. Alors qu'une indisponibilité de six semaines avait été annoncée par le médecin de l'Argentine après que l'attaquant de Manchester City s'était cassé une côte dans un accident de voiture, "El Kun" est déjà prêt. Présent dès mardi à l'entraînement (voir ici), l'Argentin a annoncé sur Twitter qu'il postulait pour une place dans le groupe de Josep Guardiola pour le match de samedi (16h) face à Stoke City.



FÊTE NATIONALE
DE L'ESPAGNELe Président Bouteflika félicite
le roi d'Espagne Felipe VI...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi d'Espagne, Felipe VI, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a fait part de son attachement à la poursuite du développement des relations liant les deux pays.

«Au moment où le Royaume d'Espagne célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Votre majesté, de bien-être et de prospérité pour le peuple espagnol ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse opportunité pour vous dire ma haute appréciation pour la qualité du dialogue politique et de la force des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et qui s'inscrivent dans l'entreprise d'édification, à terme, d'un partenariat bilatéral privilégié», a souligné le président Bouteflika. «Je voudrais vous assurer, dans ce contexte, de mon attachement personnel à la poursuite du développement des relations qui unissent nos deux pays et de ma volonté d'œuvrer, avec votre majesté, à leur approfondissement pour répondre aux aspirations de nos deux peuples amis», a ajouté le président de la République.

... et le président du
gouvernement espagnol
Mariano Rajoy Brey

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du gouvernement du royaume d'Espagne, Mariano Rajoy Brey, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il s'est félicité de la qualité des relations bilatérales qui ont enregistré des «avancées substantielles». «La célébration de la fête nationale du royaume d'Espagne m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus vives félicitations auxquelles je joins mes souhaits de bonheur pour vous-même et de prospérité au peuple espagnol ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «En cette heureuse occasion, je me réjouis tout particulièrement de la qualité de nos relations bilatérales qui ont enregistré, au cours des dernières années, des avancées substantielles», a souligné le président Bouteflika, relevant que «le niveau appréciable et la maturité atteints par notre coopération économique et commerciale permettent d'entrevoir des perspectives d'avenir prometteuses pour nos relations».

«Je serai, dans ce contexte, enchanté de pouvoir poursuivre avec vous, au cours de la prochaine réunion bilatérale de haut niveau prévue à Alger, notre dialogue de haut niveau et notre concertation sur la promotion continue des relations algéro-espagnoles, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a ajouté le président de la République.

FÊTE NATIONALE DE
LA GUINÉE EQUATORIALE
Le Président Bouteflika félicite
le Président Teodoro Obiang
Nguema Mbasogo

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il a assuré de son engagement à poursuivre l'approfondissement de la coopération entre les deux pays. «Au moment où la Guinée équatoriale célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, et davantage de progrès et de bien-être pour le peuple équato-guinéen frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais également saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des liens traditionnels d'amitié qui unissent nos deux pays et vous assurer de mon engagement à œuvrer, avec vous, à la poursuite de l'approfondissement des relations de coopération entre nos deux pays au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a souligné le président Bouteflika.

ALGÉRIE - MAURITANIE

M. Messahel remet un message du président
Bouteflika à son homologue mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a remis jeudi à Nouakchott «un message de fraternité et d'estime» du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

«Dans le cadre de sa tournée dans certaines capitales des pays du Sahel, M. Abdelkader Messahel, Ministre des Affaires étrangères, est arrivé ce jour à Nouakchott, où il a été reçu par le Président de la République Islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Abdelaziz, auquel il a remis un message de fraternité et d'estime de Monsieur le Président de la République Ab-



delaziz Bouteflika», précise la même source. A cette occasion, le Président mauritanien s'est félicité de la «qualité» des relations bilatérales, tout en marquant «sa volonté à les renforcer davantage». Il a, dans ce cadre, mis un «accent particulier» sur l'importance des mécanismes bilatéraux qui doivent être mis à profit en vue d'explorer les voies à même de booster et de diversifier la coopération entre les deux pays, a ajouté le com-

munié. M. Messahel, s'est, pour sa part, félicité de l'état de mise en œuvre des décisions prises lors de la 18ème session de la grande Commission mixte, tenue à Alger en décembre 2016, a précisé le communiqué du MAE, relevant qu'à cet égard, l'ouverture prochaine du poste frontalier participe de «cette volonté partagée de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays».

Le message du Président de la République a porté, également, sur la situation dans la région, notamment les «défis auxquels font face les pays du voisinage du fait du terrorisme, du crime organisé et de la migration clandestine», a indiqué le communiqué du MAE. A ce titre, M. Messahel a renouvelé «l'engagement» de l'Algérie à poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays pour faire face à ces menaces. Le Président mauritanien a chargé, à son tour, M. Messahel de transmettre «à son frère, Monsieur le Président de la République, ses sentiments de considération ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité au peuple algérien».

ALGÉRIE-TCHAD :

Messahel remet un message du Président
Bouteflika à son homologue tchadien

Dans le cadre de sa tournée dans les capitales de certains pays du Sahel, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été reçu, hier à Amjdjarass au Tchad, par le Président tchadien, Idriss Deby Itno, auquel il a remis «un message de fraternité et de considération» du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ce message a porté également sur «le renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun», a-t-on précisé. Le Président Deby a tenu, d'emblée, à «se féliciter de la qualité des relations bilatérales et de la dynamique qui leur a été imprimée depuis sa visite d'Etat en Algérie, en dé-

cembre 2014, et qui a été un moment fort dans les relations entre l'Algérie et le Tchad». Il a, à cet égard, «réitéré l'engagement de son pays à poursuivre la concertation avec l'Algérie en vue renforcer davantage la coopération bilatérale et de densifier les échanges entre les deux pays». Le Président tchadien a, par la suite, abordé la situation dans la région en mettant un accent particulier sur «les menaces et les défis qui y sévissent, notamment le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine».

Il a, dans ce cadre, rappelé «l'importance qu'il y a pour les pays de la région de maintenir un degré élevé de coordination et de concertation en vue de parvenir à juguler ces défis et à mettre un terme aux menaces qui continuent

de pénaliser les efforts de développement des pays de la région». Le Président Deby a également abordé les situations de conflits dans la région, notamment au Mali et en Libye. Pour sa part, M. Messahel s'est félicité de l'état de mise en œuvre des décisions prises par les deux Chefs d'Etat, MM. Abdelaziz Bouteflika et Idriss Deby Itno, lors de sa dernière visite en Algérie, ainsi que celles de la dernière session de la Commission mixte tenue en 2014. Il a, à cet égard, renouvelé «l'engagement de l'Algérie et son attachement au développement des relations qui la lie avec le Tchad».

Le message a également porté sur la situation dans la région. Le ministre a, dans ce cadre, indiqué que «le contexte difficile que connaît la région du fait du terro-

risme et de ses connexions dangereuses avec le crime organisé, plaide en faveur d'une forte concertation entre les deux pays sur les questions de sécurité régionale».

Les questions inscrites à l'Agenda de l'Union africaine «ont également fait l'objet d'un échange de vues et une convergence totale s'est dégagée quant à l'impératif à maintenir la cohésion et l'unité des rangs pour relever les défis auxquels fait face le continent africain», souligne le communiqué.

Le Président tchadien a chargé, enfin, le ministre Abdelkader Messahel de «transmettre ses salutations fraternelles et ses sentiments d'estime et de considération à Monsieur le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

M. Abdelkader Messahel arrive à N'Djamena dans
le cadre de sa tournée dans les pays du Sahel

Le ministre des Affaires Etrangères, est arrivé jeudi, à N'Djamena en provenance de Nouakchott où il vient d'achever sa visite, dans le cadre de sa tournée dans les capitales de quelques pays du Sahel.

Il a été accueilli à son arrivée par M. Houssein Ibrahim

Taha, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale du Tchad.

M. Messahel est porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika au président tchadien Idriss Deby Itno.

PARLEMENT

Bensalah prend part à la 137e assemblée de l'UIP
du 13 au 18 octobre à Saint-Petersbourg, en Russie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah participe à la tête d'une délégation représentant les deux chambres du Parlement, aux travaux de la 137ème assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, du 13 au 18 octobre à Saint-Petersbourg en Russie, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil de la nation.

Cette session examinera plusieurs thèmes dont la promotion du pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique, ainsi que le développement durable et celui d'atteindre les plus hautes normes réalisables en matière de la santé pour tous au moyen de la science et de la recherche et d'autres thèmes liés à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans toutes les régions du monde.

Coincitant avec le 20e anniversaire de la déclaration universelle sur la démocratie, l'Assemblée de l'UIP verra l'élection

d'un nouveau président pour les trois années à venir.

A cet effet, des groupes politiques africains et arabes et les parlementaires des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) se réuniront séparément les vendredi 13 et samedi 14 octobre 2017 pour examiner les thèmes inscrits dans l'ordre du jour de l'Assemblée. La délégation interparlementaire est composée de M. Mohamed Mani, membre du Conseil de la nation, président de la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme au Conseil et membre de l'UIP, Mme Fouzia Benbadis, membre du Conseil de la nation et membre au comité exécutif de l'UIP, M. Messaoud Zitouni, membre du Conseil de la nation, Mme Nadia Labidi, députée à l'APN, M. Mohamed Djelab, député à l'APN et M. Seddik Chihab, député à l'APN et membre de la Commission des affaires de l'ONU à l'UIP.